

Insee Dossier

Guadeloupe



Antilles-Guyane

N°11

Mars 2017

Nord Grande-Terre : une expansion urbaine, une identité rurale

Signes conventionnels utilisés

.. Résultat non disponible

/// Absence de résultat du à la nature des choses

e Estimation

p Resultat provisoire

r Résultat révisé par rapport à l'édition précédente

n.s. Résultat non significatif

€ Euro

M Million

Md Milliard

Avant-propos

L'histoire de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre est indissociable de celle de la canne à sucre. Délimité à l'ouest par la mangrove et à l'est par les falaises, l'intérieur des terres est partagé par des plateaux et des plaines. La qualité des sols et le climat ont fait du Nord Grande-Terre un territoire rural, et de la canne à sucre une monoculture historique. Ce territoire connaît parallèlement une croissance démographique et une évolution de sa structure de population. Les départs, relatifs aux migrations pour études, additionnés aux arrivées d'actifs, ont accéléré mécaniquement le vieillissement de la population. En outre, cette zone géographique s'avère attractive pour les seniors, dont l'arrivée sur place accentue encore le phénomène. L'identité culturelle et le déficit de formation post-bac conjugués à ce vieillissement accéléré de la population mettent en relief un niveau de qualification encore en retrait.

De par leur prédominance et leur dynamisme, l'agriculture et l'industrie structurent toujours le système économique et les équilibres sociaux, tout en demeurant exposés aux contraintes économiques, juridiques et environnementales. Malgré l'ancrage territorial de cette culture traditionnelle, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre a réussi une orientation partielle dans l'élevage et la culture maraîchère, une diversification de son industrie et la valorisation de son patrimoine naturel. De par sa proximité avec la Communauté d'Agglomération de Cap Excellence, elle a notamment bénéficié des avantages liés au développement économique du principal pôle de la Guadeloupe. Cette nouvelle urbanité, qui a induit des migrations économiques, a mis en exergue les limites structurelles du territoire. Pour autant, malgré la pression foncière générée par l'étalement urbain croissant, elle a su préserver son espace agricole. Désormais périurbain et agricole, le territoire va devoir répondre à de nouveaux besoins en matière de logement, de transports, de services et d'équipement notamment suite au vieillissement de sa population, aux problématiques d'isolement et de précarité. De cette évolution vers cette nouvelle ruralité, le territoire sera amené à créer des synergies et développer des complémentarités avec les territoires voisins afin de continuer à pouvoir concilier ruralité et modernité.

Le directeur interrégional de l'Insee
Antilles-Guyane

Yves Calderini

Sommaire

Avant-propos	3
Entre croissance démographique et vieillissement de population	6
La plus forte croissance démographique de Guadeloupe entre 2008 et 2013	
Un territoire attractif, porté par la commune du Moule	
Un vieillissement de population qui s'accélère	
Le niveau de formation reste en retrait	
Un marché de l'emploi atone	10
Une baisse du chômage, mais un taux d'activité en retrait	
1 700 jeunes de 15-24 ans ni en formation ni en emploi en 2013	
Un niveau de qualification des actifs résidents en retrait	
De nombreux salariés à temps partiel et occupant des emplois non pérennes	
De nombreux résidents de la CANGT vont travailler à Cap Excellence	
Une sphère productive qui résiste	14
Une sphère productive dominante, portée par l'agriculture et l'industrie sucrière	
Beaucoup d'emplois non salariés et quelques grands établissements concentrant l'emploi salarié	
Une industrie agroalimentaire en autonomie relative	
Un territoire dynamique en termes de créations et de transferts d'établissements	
Un dynamisme de l'emploi entre 2008 et 2013...	
... après des pertes d'emplois entre 1999 et 2006 dans les secteurs structurant l'intercommunalité	
Le dynamisme de l'emploi porté par Le Moule, Port-Louis et Petit-Canal	
L'évolution de l'emploi est plus favorable que dans le Nord Martinique	

Des signes de fragilité sociale mais peu de logements locatifs sociaux **21**

Les couples avec enfants diminuent, mais restent nombreux

Une relative fragilité sociale des ménages

De nombreux propriétaires, peu de logements sociaux

Un assainissement et des éléments de confort moins répandus qu'ailleurs en Guadeloupe

Un parc récent, une vacance importante notamment dans l'ancien

Définitions - Sources - Méthodes - Bibliographie **25**

Entre croissance démographique et vieillissement de population

La population de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre connaît une forte croissance entre 2008 et 2013, avec un solde migratoire excédentaire accentuant le solde naturel positif. Malgré les départs massifs de jeunes adultes de 18-25 ans, le territoire demeure attractif avec de nombreuses arrivées d'actifs de 25-39 ans des autres territoires de Guadeloupe. Le solde migratoire est également excédentaire après 50 ans. Aussi, la population est vieillissante et le niveau de formation reste en retrait.

Audrey Naulin, Gérald Servans

Créée en 2014, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) regroupe cinq communes aux caractéristiques et trajectoires distinctes que sont Le Moule, Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Port-Louis et Anse-Bertrand. Elle reste la communauté d'agglomération la moins peuplée de l'île avec 58 400 habitants. Elle s'étend sur 334 km² pour une densité de 177 habitants/km. Elle connaît pourtant une évolution démographique importante résultant de la densification urbaine de la Communauté de Cap Excellence et du dynamisme de la commune du Moule.

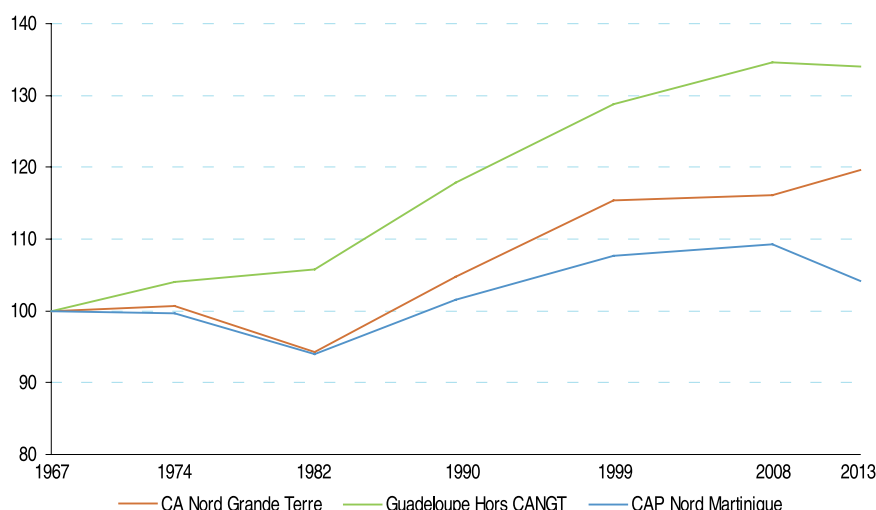
La plus forte croissance démographique de Guadeloupe entre 2008 et 2013

Au 1^{er} janvier 2013, la CANGT concentre 15 % de la population guadeloupéenne sur 20 % du territoire. Entre 2008 et 2013, la population a augmenté de 0,6 % par an en moyenne, soit une hausse de 1 700 habitants en 5 ans. La population du reste de la Guadeloupe a stagné sur la période et celle de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique (CAP Nord Martinique) (*encadré « Territoire de comparaison et méthodologie »*) a diminué de 1 % par an (*figure 1*). C'est l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) présentant la plus forte croissance démographique en Guadeloupe entre 2008 et 2013. Cette hausse fait suite à une stagnation au début des années 2000. Depuis la fin des années 60, la croissance du Nord Grande-Terre avait toujours été moins rapide qu'ailleurs en Guadeloupe : entre 1967 et 2008, la population avait crû de 16 % dans le Nord Grande-Terre, contre + 35 % dans le reste de l'île.

Cette forte croissance démographique entre 2008 et 2013 est portée par les com-

1 Un gain de 1 700 habitants entre 2008 et 2013

Évolution de la population depuis 1967 (en indice, base 100 en 1967)



Lecture : entre 1967 et 2013, la population de la Communauté d'Agglomération de Nord Grande-Terre a progressé de 20 %.
Source : Recensements de la population ; Dénombrements sans double compte 1967, 1974, 1982, 1990, 1999 ; Populations municipales 2008 et 2013.

munes du Moule (+ 1 100 habitants), Anse-Bertrand (+ 440) et Port-Louis (+ 300), présentant chacune un taux d'accroissement annuel supérieur à 1 %. Dans le même temps, la population de Morne-à-l'Eau stagne et celle de Petit-Canal connaît un léger repli (- 0,3 % / an).

La hausse de la population du Nord Grande-Terre s'explique par des soldes migratoire et naturel positifs (*figure 2*). Entre 2008 et 2013, la communauté d'agglomération compte 1 180 naissances de plus que de décès et 550 entrées de plus que de sorties. Si le solde naturel est également excédentaire dans le reste de la Guadeloupe et dans la CAP Nord Martinique, leur solde migratoire est déficitaire. En fait, quelle que soit la période depuis le début des années 60, le solde naturel est positif dans ces trois territoires, mais il se réduit. L'évolution du solde migratoire est beaucoup plus fluctuante, impactant fortement

les tendances démographiques. Ainsi, l'excédent migratoire est le vecteur principal de la croissance démographique du Nord Grande-Terre entre 2008 et 2013. Il est essentiellement porté par des migrations émanant de l'étalement urbain.

Un territoire attractif, porté par la commune du Moule

La CANGT est un territoire attractif. Sur l'année 2012, 1 700 personnes sont venues habiter dans l'EPCI, soit 2,9 % de la population au 1^{er} janvier 2013. Cette part de nouveaux arrivants est supérieure de 0,3 point à celle observée dans la CAP Nord Martinique. Les communes les plus attractives sont celles du Moule et Port-Louis, avec respectivement 3,5 % et 3,2 % de nouveaux arrivants (800 et 200 individus). Le Moule accueille à elle seule près de la moitié des nouveaux arrivants dans l'intercommunalité.

En 2013, 63 % des nouveaux arrivants viennent d'un autre EPCI de Guadeloupe, principalement des communes voisines : Les Abymes, Sainte-Anne, Saint-François. Les flux les plus nombreux vont de Saint-François et Sainte-Anne vers le Moule, et des Abymes vers Morne-à-l'Eau, Petit-Canal et Le Moule. Près de 500 personnes arrivent également de France hexagonale (29 %), en grande partie d'Île-de-France.

Les nouveaux arrivants sont souvent de jeunes adultes : 27 % sont âgés de 25 à 39 ans, contre 15 % dans l'ensemble de la population. Ils sont plus diplômés et qualifiés que l'ensemble des habitants du Nord Grande-Terre. En effet, 27 % des 15 ans et plus non scolarisés sont titulaires d'un diplôme d'études supérieures (contre 12 %) et 27 % sont cadres ou professions intermédiaires (contre 13 %). Ces migrations participent au rééquilibrage socioprofessionnel du territoire.

C'est après 50 ans que le solde migratoire du Nord Grande-Terre est le plus excédentaire (figure 3), avec des arrivées plus nombreuses que les départs. Parmi les nouveaux arrivants de plus de 60 ans, 23 % viennent de France hexagonale.

A contrario, comme partout en Guadeloupe, le solde des entrées-sorties est très déficitaire entre 18 et 25 ans, de nombreux jeunes quittant le territoire pour poursuivre leurs études. Ainsi, parmi les personnes ayant quitté la CANGT en 2012, un quart appartient à cette tranche d'âge, notamment, et 30 % des 15 ans et plus sont scolarisés, soit trois fois plus que parmi les entrants.

Tous âges confondus, le solde migratoire est dans son ensemble déficitaire avec la France hexagonale, mais excédentaire avec le reste de la Guadeloupe, notamment avec les communes de Saint-François, Pointe-à-Pitre, Le Gosier ou Sainte-Anne. Il est également légèrement positif avec la Martinique. Il est toutefois déficitaire avec certaines communes de Guadeloupe, telles que Les Abymes et Baie-Mahault.

Parmi les flux internes au Nord Grande-Terre, les principaux flux se font de Morne-à-l'Eau vers Le Moule et de Petit-Canal vers Port-Louis et Le Moule.

La densification urbaine des CA de Cap Excellence et de la Riviera du Levant a généré une périurbanisation et un étalement urbain grandissant notamment au sud de la CA Nord Grande-Terre. Ce dernier s'est traduit par le développement de l'habitat individuel et collectif dans les périphéries. Les communes limitrophes directes que sont Morne-à-l'Eau, Petit-Canal et Le Moule

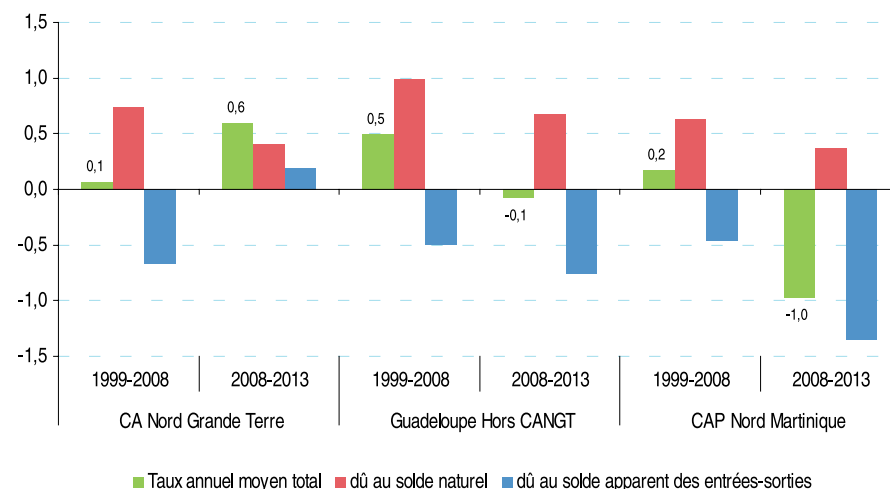
ont connu une évolution rapide de leurs populations depuis les années 90 jusqu'à ce jour. Ce phénomène s'étale désormais sur la ville de Port-Louis, qui subissait jusqu'en 2008 une baisse constante de population depuis plus de 30 ans (fermeture de l'usine Beauport). Anse-Bertrand se distingue par l'origine de ses nouveaux arrivants : 60 % émanent de l'Hexagone, dont 30 % ont 60 ans ou plus. Port-Louis attire également les seniors, mais en grande partie de Guadeloupe.

Territoire de comparaison et méthodologie

Afin de dégager les caractéristiques spécifiques de la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre, un territoire comparable a été choisi parmi les 18 EPCI de Guadeloupe, Martinique, Guyane et Réunion. Compte tenu de la proximité des caractéristiques démographiques, de l'habitat, des migrations résidentielles, des conditions de vie, du marché de l'emploi, de l'économie et du tourisme, c'est le territoire de la Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique qui a été retenu.

2 L'excédent migratoire entre 2008 et 2013 amplifie le solde naturel positif

Décomposition des taux d'accroissement annuel de population entre 1999 et 2008 et entre 2008 et 2013 (en % et en point de %)

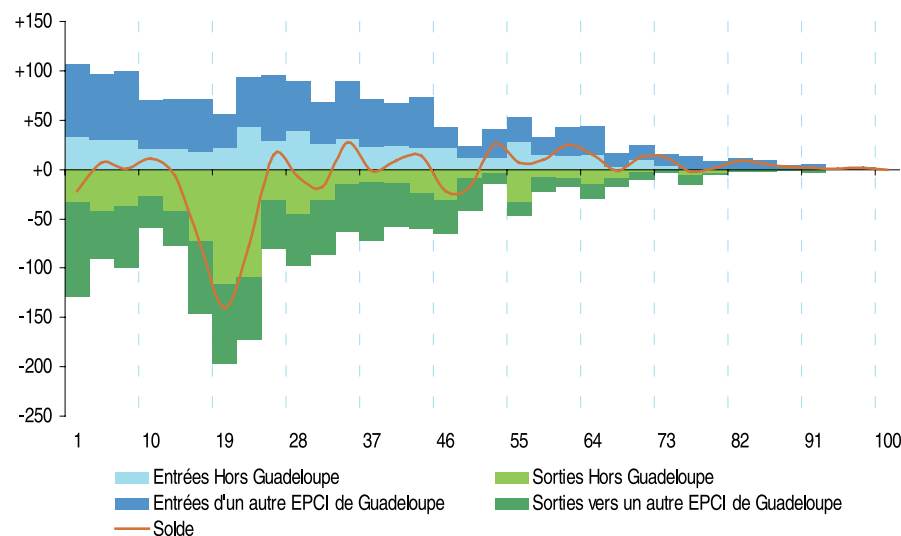


Lecture : entre 2008 et 2013, la croissance annuelle de la population du Nord Grande-Terre est de 0,6 %. Cette évolution se décompose en un solde naturel et un solde apparent des entrées-sorties : le solde naturel contribue positivement de 0,4 point et le solde des entrées-sorties du territoire de 0,2 point.

Sources : Recensements de la population (exploitations principales), État civil.

3 Un déficit migratoire entre 18 et 25 ans

Bilan migratoire sur un an de la CANGT avec le reste de la Guadeloupe et avec l'extérieur de la Guadeloupe par classes d'âges triennales



Lecture : parmi les personnes âgées de 19 à 22 ans en 2013, le solde apparent des entrées-sorties sur un an est négatif (-141). Il s'explique par de nombreuses sorties du territoire hors de Guadeloupe (116) et vers d'autres EPCI de Guadeloupe (81), non compensées par les entrées (respectivement 22 et 34).

Source : Recensement de la population 2013 (exploitation principale).

Un vieillissement de population qui s'accroît

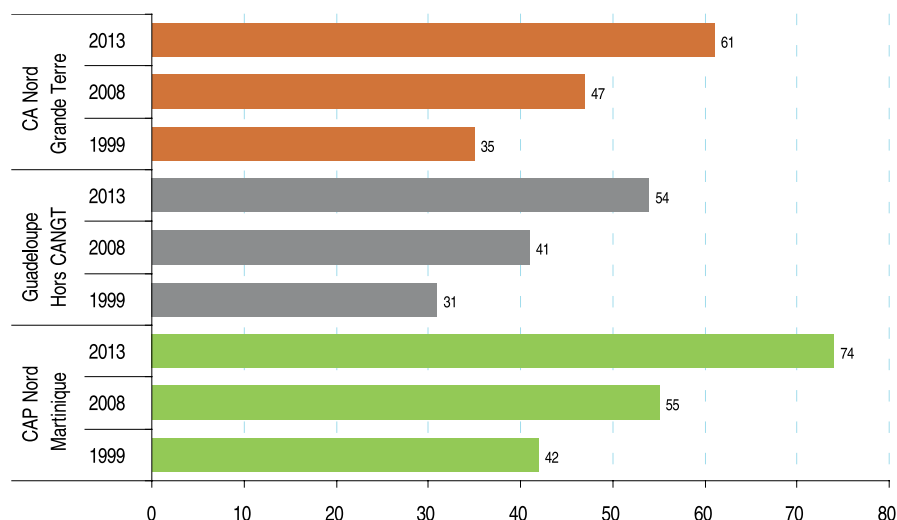
Avec un âge médian de 41 ans, la population du Nord Grande-Terre est désormais plus âgée que dans le reste de la Guadeloupe (40 ans). La population vieillit fortement depuis 1999. Ainsi, l'intercommunalité compte 61 personnes âgées d'au moins 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2013 (figure 4), alors que cet indice de vieillissement (définitions) n'était que de 35 en 1999. Le vieillissement est particulièrement marqué dans la commune d'Anse-Bertrand, qui compte 85 seniors de 65 ans et plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans en 2013, alors que ce ratio n'est que de 55 au Moule.

L'écart d'âge moyen avec les autres communes de Guadeloupe s'est accentué, passant de 0,4 an en 1999 (33,5 ans contre 33,1 ans) à 1,1 an en 2013 (39,8 ans contre 38,7 ans). En quatorze ans, la population du Nord Grande-Terre a donc vieilli plus fortement que le reste de la Guadeloupe (figure 5). Ce constat est lié à la structure par âge des flux migratoires, notamment au solde des entrées-sorties positif au-delà de 50 ans et très déficitaire entre 18 et 25 ans. Les migrations des 50 ans et plus vers les zones rurales est un phénomène fréquent. Il s'accompagne souvent d'un mouvement inverse au-delà de 70 ans. Les personnes ayant emménagé en zone rurale après ou à l'approche de leur retraite retournent ensuite en zone urbaine pour bénéficier de services en lien avec leurs besoins face à leurs futures contraintes de mobilité. Le vieillissement a toutefois été moins marqué que dans la CAP Nord Martinique, qui par ailleurs connaît une perte de population. Entre 1999 et 2013, les 45 ans et plus ont vu leur nombre augmenter de plus de 55 % dans le Nord Grande-Terre. Dans le même temps, les moins de 15 ans ont diminué de 17 %, les 15-29 ans de 22 % et les 30-44 ans de 17 %. Toutefois, l'évolution n'est pas linéaire dans le temps (figure 6). Ainsi, la classe d'âge des 15-29 ans qui s'était fortement creusée entre 1999 et 2008 maintient ses effectifs entre 2008 et 2013. Cette stagnation récente pourrait être en lien avec une amélioration de l'offre de formation sur la Grande-Terre. A contrario, le déficit de 30-44 ans s'est renforcé sur cette période la plus récente.

Les femmes sont majoritaires dans la population (53,2 %). La part de femmes augmente depuis 1999, où elle n'était que de 51,5 %. C'est la conséquence d'une émigration plus forte des jeunes hommes et d'une

4 Un vieillissement plus marqué que dans le reste de la Guadeloupe

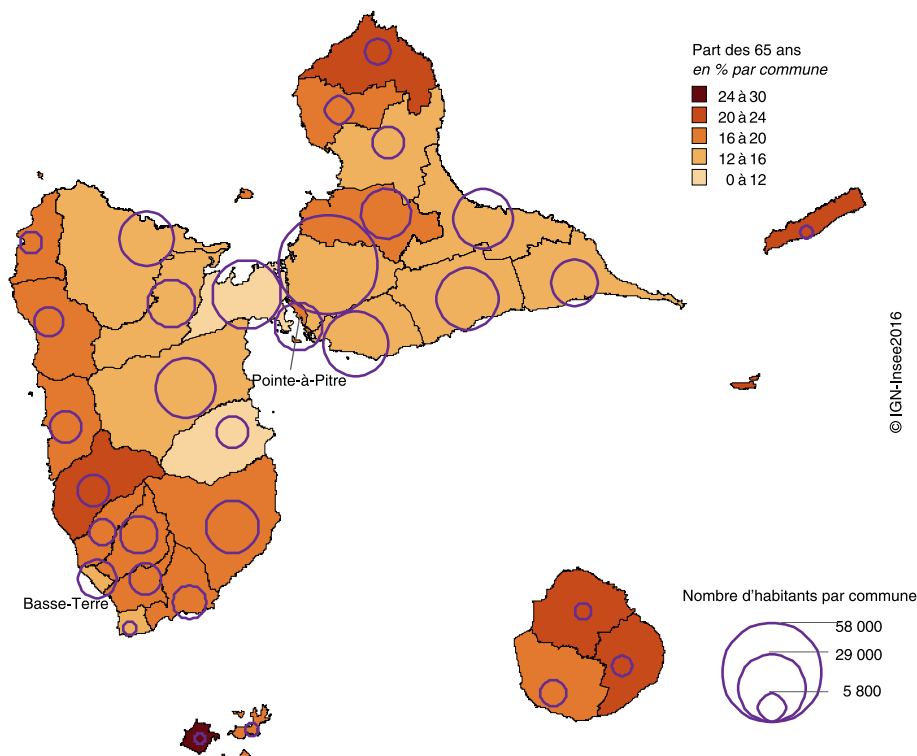
Évolution de l'indice de vieillissement (65 ans et plus/moins de 20 ans) entre 1999 et 2013



Lecture : en 2013, la CANGT compte 61 personnes âgées d'au moins 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans.
Source : Recensements de la population 1999, 2008, 2013 (exploitations principales).

5 Une proportion de personnes âgées importante sur les communes du Nord de la Communauté

Part des personnes âgées de 65 ans ou plus par commune en 2013 (en %)



Source : Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

espérance de vie favorable aux femmes, renforcée sur un territoire rural. Malgré le plus fort vieillissement de la population, les femmes restent légèrement moins sur-représentées dans le Nord Grande-Terre que dans les autres communes guadeloupéennes (53,8 %). A contrario, elles sont

plus nombreuses que dans la CAP Nord Martinique (52,7%). Cet écart peut s'expliquer en partie par la nature de la composition des ménages (faible part de familles monoparentales) et la composition du parc de logements du territoire (peu de logements sociaux).

Le niveau de formation reste en retrait

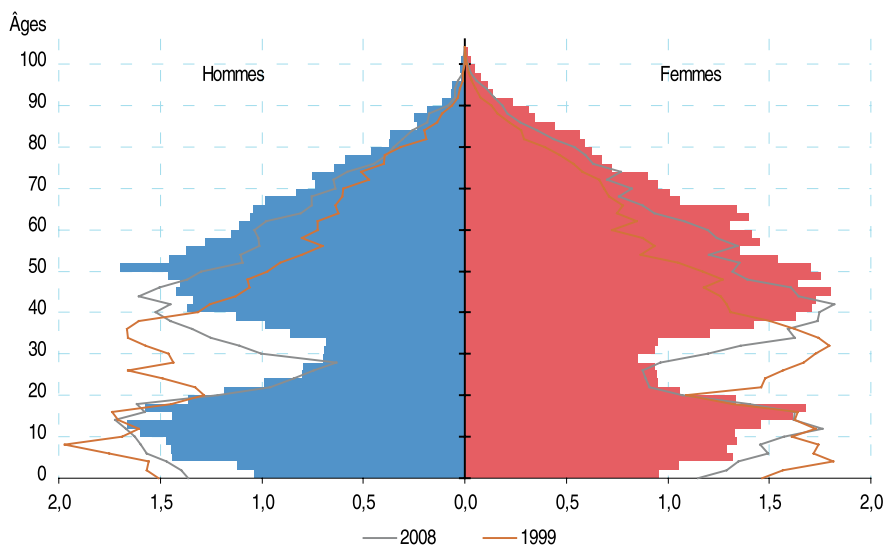
Bien qu'en progression, le niveau de formation des habitants du Nord Grande-Terre reste en retrait. Ainsi, 52 % de la population non scolarisée d'au moins 15 ans ne possède aucun diplôme ou au maximum le brevet des collèges, soit six points de plus qu'ailleurs en Guadeloupe. Cette proportion de non diplômés au-delà du collège est comparable à celle de la CAP Nord Martinique. Elle était de 70 % en 1999 (figure 7).

En comparaison du reste de la Guadeloupe, la CANGT se caractérise par un déficit de diplômés dès le baccalauréat, qui s'accroît pour les diplômés du supérieur. Seuls 14 % des 15 ans et plus non scolarisés sont titulaires d'un Bac + 2 ou supérieur, soit cinq points de moins qu'ailleurs en Guadeloupe. Toutefois, l'évolution du niveau de formation du territoire est importante. Les bacs + 2 et supérieur ont plus que doublé entre 1999 et 2013.

L'âge élevé de la population du Nord Grande-Terre accentue son faible niveau de formation. Toutefois, la part de diplômés du supérieur est également plus basse parmi les 25-34 ans dans la communauté d'agglomération (27 %), qu'ailleurs en Guadeloupe (32 %). Ce déficit est à mettre en lien avec l'offre de formation post-Bac quasi-inexistante, l'ancrage culturel rural, la structure de l'emploi et les revenus des ménages du territoire. ■

6 La classe d'âges des 16-30 ans ne se creuse plus entre 2008 et 2013

Évolution de la pyramide des âges biennale de la CANGT entre 1999 et 2013 (en %)

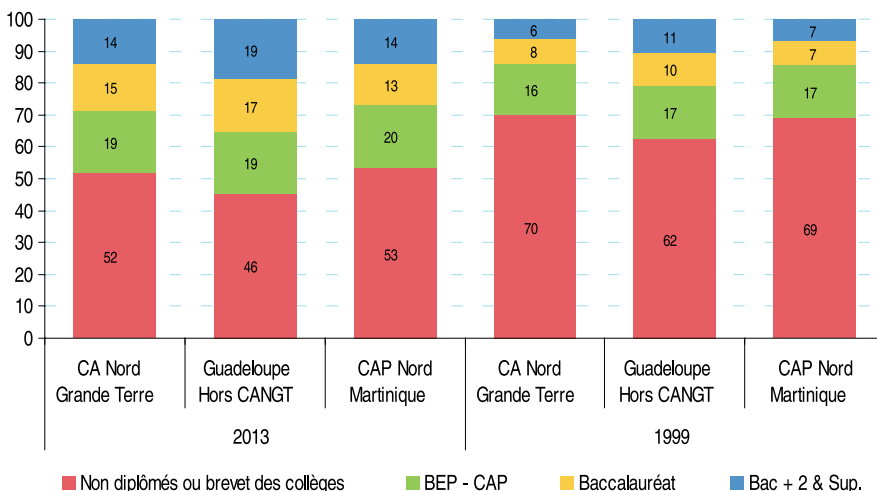


Lecture : les âges sont placés sur l'axe vertical (légende 2013). Les effectifs des hommes sont représentés à gauche, ceux des femmes à droite. La longueur des barres correspond à la proportion d'hommes et femmes de chaque classe d'âge biennale. Ici trois pyramides sont superposées : à la pyramide de la population du Nord Grande-Terre en 2013 s'ajoute les « profils » de sa population en 2008 représentée par un trait gris et en 1999 par un trait orange.

Source : Recensements de la population 1999, 2008, 2013 (exploitations principales).

7 Plus de 50 % de la population de 15 ans et plus n'est pas diplômée en 2013

Répartition des 15 ans et plus non scolarisés selon leur niveau de diplôme le plus élevé en 1999 et 2013 (en %)



Lecture : les individus non diplômés ou au mieux titulaires du BEPC représentaient 70 % de la population non scolarisée d'au moins 15 ans de la CANGT en 1999, ils en représentent 52 % en 2013.

Source : Recensements de la population 1999 et 2013 (exploitations principales).

Un marché de l'emploi atone

Malgré une baisse du chômage entre 2008 et 2013, le marché de l'emploi de la CANGT reste peu dynamique. En 2013, 35 % de la population de 15 à 64 ans est inactive et seuls 46 % occupent un emploi. Comme sur tous les territoires de comparaison, les jeunes sont les plus touchés par le chômage. Mais, le chômage des jeunes, diminue sur la période, alors qu'il augmente chez les 55-64 ans, également souvent inactifs. Les habitants du Nord Grande-Terre sont peu qualifiés au regard du reste de la population guadeloupéenne et de l'emploi du territoire. Un cinquième des salariés occupe un emploi non pérenne et un sur cinq est à temps partiel, signe d'un territoire à composante agricole ou touristique. De nombreux actifs du territoire sortent de la Communauté d'Agglomération pour aller travailler, en grande partie, vers Cap Excellence.

Audrey Naulin, Gérald Servans

Une baisse du chômage, mais un taux d'activité en retrait

Seuls 65 % des 15-64 ans du Nord Grande-Terre se déclarent actifs en 2013 (*figure 8*). C'est cinq points de moins que dans le reste de la Guadeloupe ou que dans le Nord Martinique et ce taux d'activité est plus faible pour toutes les classes d'âge. L'écart avec les territoires de comparaison s'est accentué depuis 2008, le taux d'activité stagnant dans la communauté d'agglomération, alors qu'il progresse ailleurs.

Parallèlement, le taux de chômage diminue entre 2008 et 2013 et rattrape le niveau observé ailleurs en Guadeloupe, avec 29 % des actifs déclarant être sans emploi en 2013. Le chômage touche principalement les moins de 25 ans, avec 53 % des actifs de 15-24 ans n'ayant pas d'emploi. Le taux de chômage des jeunes reste toutefois moins marqué que dans la CAP Nord Martinique et de même niveau que sur le reste du territoire guadeloupéen. Il a fortement diminué depuis 2008, où il touchait près de six jeunes actifs sur dix, alors qu'il a stagné dans les territoires de comparaison.

Concernant les plus âgés, le taux d'activité augmente chez les 55-64 ans, passant de 40 % à 48 %, du fait du recul de l'âge légal de l'ouverture des droits à la retraite. Malgré un taux de chômage limité (16 % en 2013, soit deux points de moins que dans

8 Des taux d'activité et d'emploi plus bas qu'ailleurs en Guadeloupe ou que dans le Nord Martinique
Évolution des taux d'activité, taux d'emploi et taux de chômage déclarés entre 2008 et 2013 (en %)

		CA Nord Grande Terre		Guadeloupe Hors CANGT		CAP Nord Martinique	
		2008	2013	2008	2013	2008	2013
Taux d'activité	15-64 ans	65	65	67	70	67	70
	15-24 ans	31	32	31	34	32	35
	25-54 ans	83	82	85	86	86	87
	55-64 ans	40	48	45	54	42	52
	Hommes	69	68	69	71	69	71
	Femmes	62	63	66	69	65	69
Taux d'emploi	15-64 ans	45	46	48	50	48	49
	15-24 ans	13	15	14	15	14	14
	25-54 ans	58	59	61	62	62	63
	55-64 ans	34	40	39	45	36	43
	Hommes	50	51	52	53	52	52
	Femmes	40	42	45	47	44	47
Taux de chômage	15-64 ans	32	29	29	29	29	29
	15-24 ans	59	53	54	54	58	59
	25-54 ans	31	29	28	28	28	28
	55-64 ans	14	16	14	18	13	18
	Hommes	28	25	25	26	25	26
	Femmes	35	33	32	32	33	32

Lecture : 65 % des habitants de la CANGT âgés de 15 à 64 ans sont actifs et 46 % déclarent occuper un emploi. 29 % des actifs se déclarent sans emploi.

Sources : Recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations principales).

les territoires de comparaison), seuls 40 % des 55-64 ans sont en emploi. C'est cinq points de moins que dans le reste de la Guadeloupe. Le taux d'emploi des 25-54 ans,

de 59 %, est également plus faible qu'ailleurs dans le département.

D'autre part, le taux d'activité est plus bas chez les femmes que chez les hommes et

la disparité plus accentuée qu'ailleurs en Guadeloupe. Les femmes souffrent également plus du chômage : 33 % des actives n'ont pas d'emploi, contre 25 % chez les hommes. L'écart ne se réduit pas depuis 2008.

1 700 jeunes de 15-24 ans ni en formation ni en emploi en 2013

Les jeunes ni en emploi ni en formation représentent 23 % de la population âgée de 15 à 24 ans dans la CANGT (figure 9). Cette proportion est similaire à celle observée en moyenne dans les autres communes de Guadeloupe et légèrement inférieure à celle du Nord Martinique. Comme sur les territoires de comparaison, elle a diminué depuis 1999, où elle atteignait 29 %.

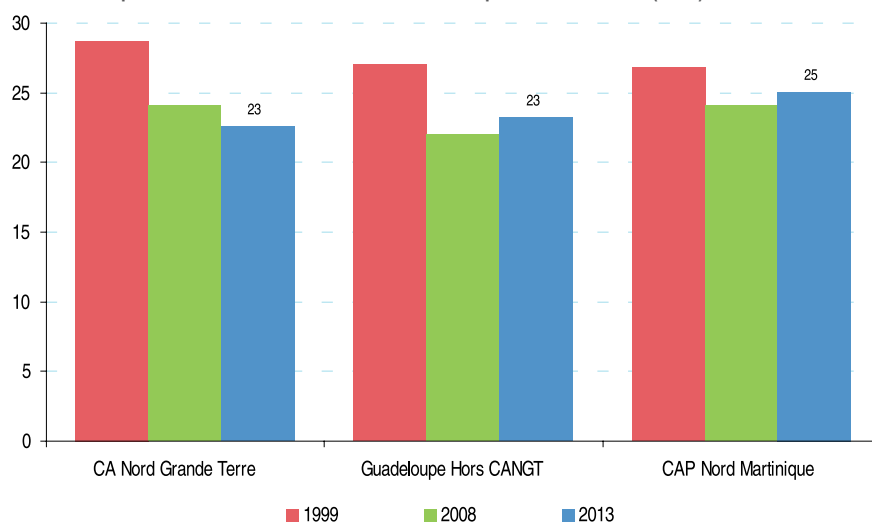
En fait, la communauté d'agglomération compte 700 jeunes de 15-24 ans ni en emploi ni en formation de moins que quatorze ans plus tôt, mais seulement une centaine de moins par rapport à 2008. Cette baisse s'explique en partie par la diminution de la part des jeunes ni en emploi ni en formation, mais aussi par la moindre présence des jeunes de cette tranche d'âge sur le territoire.

La part des jeunes ni en emploi ni en formation est assez homogène au sein de l'intercommunalité. Seule la commune d'Anse-Bertrand présente une proportion plus faible, mais elle ne compte que très peu de jeunes âgés de 15 à 24 ans.

Parmi les 15-24 ans ni en emploi ni en formation, 39 % ne possèdent aucun diplôme ou au maximum le brevet des collèges. C'est moins que parmi l'ensemble des 15-24 ans (51 %), de nombreux 15-24 ans non diplômés étant encore scolarisés. Parmi les 15-24 ans non inscrits dans un établissement d'enseignement, seuls 18 % sont en emploi. Cette proportion est de 29 % chez les titulaires de BEP-CAP, où les « ni en emploi ni en formation » sont les plus nombreux : 42 % des formés de niveau V ne sont ni en emploi ni en formation. Les femmes sont un peu moins touchées : 53 % des 15-24 ans ni en emploi ni en formation sont des hommes, contre 50 % parmi l'ensemble des 15-24 ans. On retrouve cette

9 23 % des 15-24 ans ne sont ni en formation ni en emploi

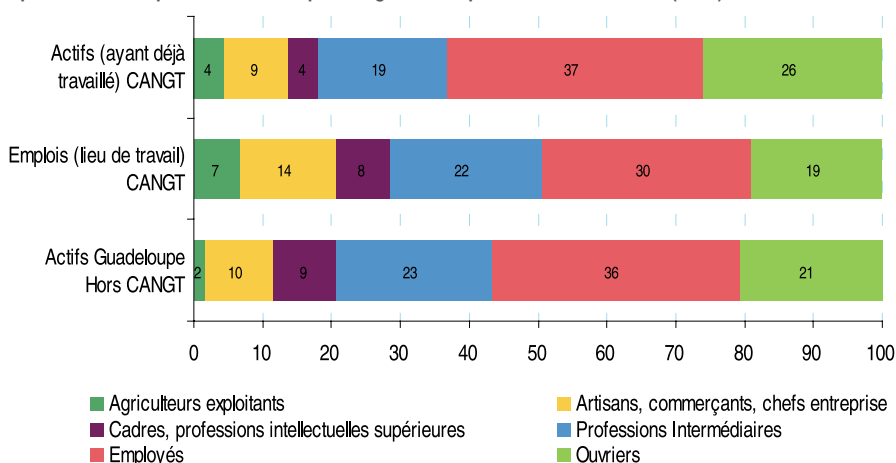
Évolution de la part des 15-24 ans déclarant n'être ni en emploi ni en formation (en %)



Lecture : en 2013, 23 % des 15-24 ans de la CANGT déclarent être ni en emploi ni en formation.
Source : Recensements de la population 1999, 2008 et 2013 (exploitations principales).

10 Un niveau de qualification des actifs résidents en retrait

Répartition des emplois et des actifs par catégorie socioprofessionnelle en 2013 (en %)



Lecture : en 2013, 26 % des actifs ayant déjà travaillé habitant la CANGT sont des ouvriers ou ouvrières.
Source : Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

caractéristique sur le territoire hexagonal. Les femmes sont plus scolarisées que les hommes et sont inscrites dans des filières d'études plus longues, ceci, même si leur insertion sur le marché du travail est plus souvent difficile. Mais la structure de l'économie (nature des offres d'emplois et types de contrats), l'offre, le revenu moyen des ménages et l'ancrage culturel du territoire

n'apparaissent pas comme des critères incitatifs à la poursuite de filière longue d'études.

Un niveau de qualification des actifs résidents en retrait

En lien avec leur niveau de formation, les actifs résidant dans la CANGT sont peu qualifiés. Plus d'un quart sont ouvriers

(figure 10), soit cinq points de plus qu'en moyenne dans les autres territoires guadeloupéens. A contrario, les cadres, professions intellectuelles supérieures et professions intermédiaires sont sous-représentés : 23 % des actifs résidents, contre 32 % dans le reste de la Guadeloupe.

Il en ressort un déséquilibre entre le niveau des emplois du territoire et la qualification de la population résidente. Ainsi, 57 % des actifs habitant la Communauté d'Agglomération sont employés ou ouvriers, alors que ces deux catégories concentrent seulement 49 % des emplois du territoire. En volume, la CANGT compte deux fois plus d'habitants ouvriers que d'emplois de ce niveau. Inversement, seuls 4 % des résidents sont cadres, contre 8 % des emplois. Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise sont également peu présents dans la population au regard des emplois.

La structure productive du territoire explique que les agriculteurs exploitants soient deux fois plus nombreux que dans le reste de la Guadeloupe, représentant 4 % des actifs résidents (2 % ailleurs en Guadeloupe) et 7 % des emplois du territoire.

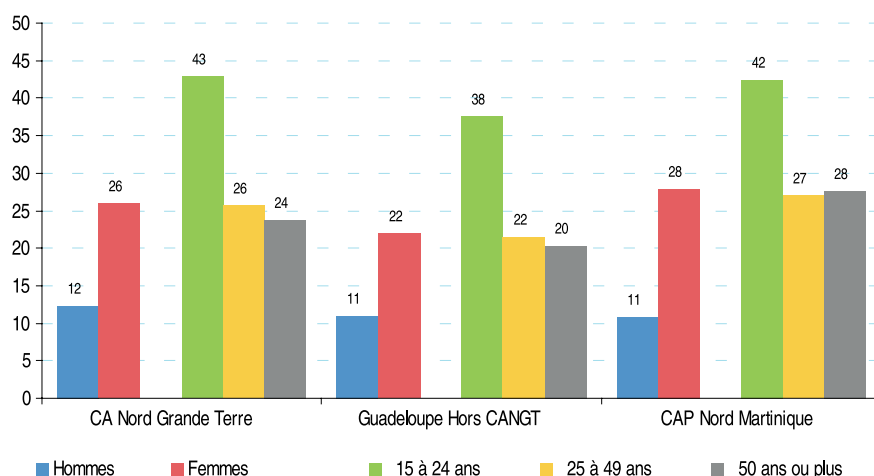
De nombreux salariés à temps partiel et occupant des emplois non pérennes

Un actif en emploi résidant dans la CANGT sur cinq n'est pas salarié. Cette proportion est légèrement plus forte que dans le reste de la Guadeloupe et supérieure de quatre points à celle du Nord Martinique. Cette surreprésentation des emplois non salariés est portée par la forte présence des agriculteurs exploitants.

Parmi les salariés, 81 % sont titulaires de la fonction publique ou en contrat à durée indéterminée, contre 83 % ailleurs en Guade-

11 43 % des salariés de 15-24 ans sont à temps partiel

Part des salariés à temps partiel en 2013 (en %)



Champ : salariés habitant dans la CANGT.

Lecture : en 2013, 12 % des hommes salariés de la CA du Nord Grande-Terre ont un emploi à temps partiel.

Source : Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

loupe. A contrario, les contrats à durée déterminée sont surreprésentés, tout comme les emplois aidés.

Outre la forte présence des contrats non pérennes, les salariés sont plus souvent à temps partiel (20 %) que dans le reste du département (17 %). Les femmes et les jeunes sont les plus concernés (figure 11). Ainsi, 26 % des salariées sont à temps partiel (22 % ailleurs en Guadeloupe) et 43 % des jeunes de 15-24 ans (contre 38 %).

Les contrats non pérennes et à temps partiels sont des facteurs de risque de précarité accrue. Cette exposition au risque est renforcée sur un territoire agricole. Les activités agricoles étant cycliques, elles ne permettent pas toujours de cumuler les emplois à temps partiels et de travailler sur

une année complète. De plus, elles sont exposées aux aléas naturels. Dans ce cadre, c'est le salarié qui supporte une partie du risque économique. Aussi, une plus grande diversification des cultures pourrait limiter le risque d'aléa (conditions climatiques) et la précarité (construction de boucles saisonnières ou groupement d'employeurs).

De nombreux résidents de la CANGT vont travailler à Cap Excellence

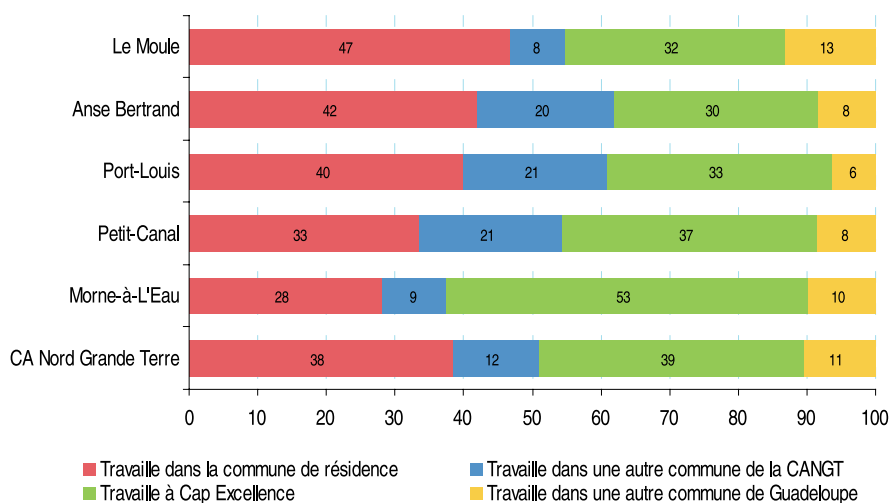
La Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre regroupe seulement 11 300 emplois, alors que 17 400 actifs occupés y résident : de nombreux habitants sortent du territoire pour aller travailler ailleurs en Guadeloupe, en grande partie à Cap Excellence.

En effet, parmi les actifs occupés habitant la communauté d'agglomération, seule la moitié d'entre-eux travaille au sein de celle-ci, dont les trois quarts au sein même de leur commune. La proportion d'actifs en emploi dans leur commune varie de 28 % à Morne-à-l'Eau à 47 % au Moule (figure 12). Les navettes intra-EPCI sont plus fréquentes pour les habitants de Petit-Canal, Port-Louis et Anse-Bertrand, où un actif sur cinq travaille dans une autre commune de l'agglomération, le plus souvent au Moule.

Morne-à-l'Eau est la commune la plus tournée vers Cap Excellence : la majorité des actifs en emploi y travaille. L'influence du pôle économique joue également sur toutes les autres communes du Nord Grande-Terre, avec globalement près de quatre actifs sur dix en emploi dans la communauté d'agglomération voisine. Environ un actif du Nord Grande-Terre sur dix travaille ailleurs en Guadeloupe, principalement dans la CA de la Riviera du Levant. ■

12 Un résident sur deux travaille en dehors de la CANGT

Répartition du lieu de travail des actifs en emploi résidant dans la CANGT selon la commune de résidence en 2013 (en %)



Champ : actifs en emploi habitant dans la CANGT.

Lecture : 38 % des actifs en emploi habitant la CANGT travaillent dans leur commune de résidence, 12 % dans une autre commune de l'EPCI, 39 % travaillent à Cap Excellence.

Source : Recensement de la population 2013 (exploitation principale).

Une sphère productive qui résiste

Le caractère rural du Nord Grande-Terre reste très marqué, avec un secteur agricole qui résiste, porté par la présence de l'industrie sucrière sur le territoire. En 2013, un quart des emplois dépend de la sphère productive. L'emploi salarié est concentré dans quelques grands établissements, notamment de la sphère publique, mais l'emploi non salarié concentre 25 % des emplois, contre 17 % dans le reste de la Guadeloupe. La Communauté d'Agglomération est dynamique, que ce soit en termes de créations d'établissements entre 2013 et 2015 ou d'évolution de l'emploi entre 2008 et 2013, portée notamment par la commune du Moule. Toutefois, l'industrie agroalimentaire, essentielle pour soutenir l'activité économique du Nord Grande-Terre est très dépendante de centres de décisions externes au territoire.

Audrey Naulin, Gérald Servans

Une sphère productive dominante, portée par l'agriculture et l'industrie sucrière

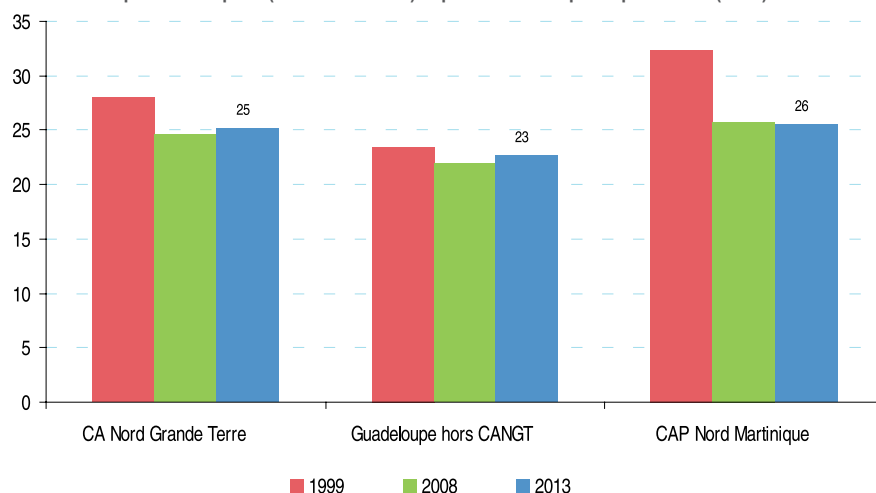
En 2013, 25 % des emplois de la CANGT dépendent de la sphère productive (*définitions*). Cette proportion est supérieure de deux points à celle observée ailleurs en Guadeloupe (*figure 13*). Elle est en baisse depuis 1999 où elle atteignait 28 %, mais se maintient depuis 2008. La diminution a été moins forte que dans la CAP Nord Martinique, où la part d'emplois productifs s'est rétractée de six points en quatorze ans.

La Communauté du Nord Grande-Terre se distingue par l'importance de l'agriculture (*figure 14*), qui concentre 9 % des emplois sur le territoire, contre 3 % en moyenne ailleurs en Guadeloupe. L'industrie agroalimentaire est également deux fois plus présente que dans le reste du département (5,4 % des emplois contre 2,7 %). Elle est portée par l'Usine Gardel de transformation de cannes au Moule, qui concentre plus de 40 % des postes du secteur. L'agriculture et la fabrication de denrées alimentaires regroupent 15 % des emplois de l'EPCI, comme dans le Nord Martinique.

L'agriculture du territoire est fortement portée par l'industrie sucrière (*figure 15*). Ainsi, 57 % de la Surface Agricole Utile (SAU) du Nord Grande-Terre est dédiée aux plantes industrielles en 2010 (18 points de plus qu'ailleurs en Guadeloupe) et 62 % des exploitations sont orientées vers les grandes cultures (contre 50 %). En raison de son poids, cette prédominance sectorielle fait peser une vulnérabilité sur l'économie, compte tenu de son poids relatif, de l'environnement concurrentiel du secteur et de l'aléa climatique. L'élevage est également important, avec un tiers de la SAU pour les fourrages et superficies toujours en herbe, comme dans le reste du département,

13 Un quart des emplois de la CANGT dépendent de la sphère productive

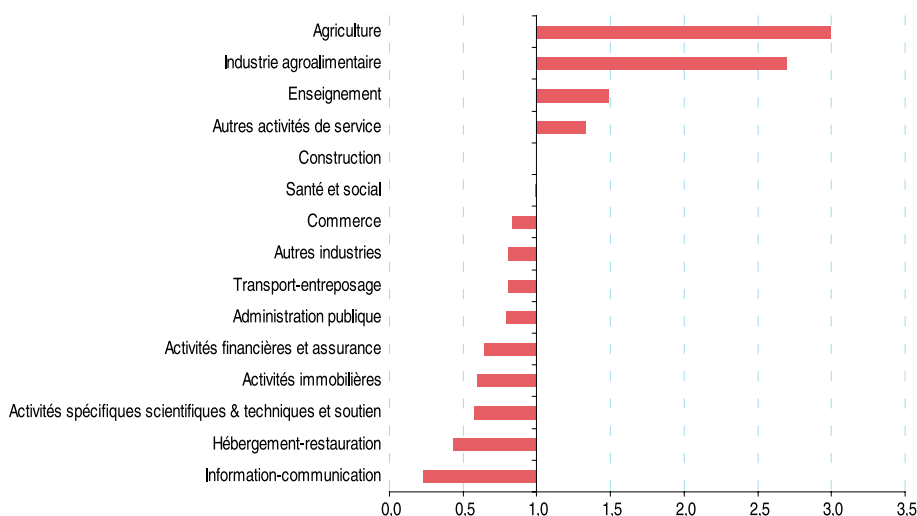
Évolution de la part des emplois (au lieu de travail) dépendant de la sphère productive (en %)



Lecture : 25 % des emplois de la CANGT relèvent de la sphère productive.
Source : Recensements de la population (exploitations complémentaires).

14 L'agriculture et l'industrie agroalimentaire, moteurs économiques du territoire

Indices de spécificité sectorielle de la CANGT par rapport au reste de la Guadeloupe



Lecture : la proportion d'emplois relevant de l'agriculture est trois fois plus élevée au sein de la CANGT que dans le reste de la Guadeloupe.
Source : Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

et 18 % des exploitations ayant pour principale orientation les bovins viandes (14 % ailleurs en Guadeloupe).

De manière générale, l'agriculture a mieux résisté dans le Nord Grande-Terre que dans les territoires de comparaison. Ainsi, entre 2000 et 2010, les SAU ont seulement diminué de 15 %, contre - 27 % ailleurs en Guadeloupe. Le nombre d'exploitations a pour sa part reculé de 26 %, avec environ 850 exploitations de moins en dix ans, alors que cette baisse atteint 39 % dans le reste du département et 48 % dans le Nord Martinique. Cette résistance de l'agriculture sur le territoire est portée par les grandes cultures (notamment la canne), dont la part a progressé de quinze points en dix ans, tandis que le poids de l'élevage bovin a reculé de sept points et celui de la polyculture et du poly-élevage de neuf points.

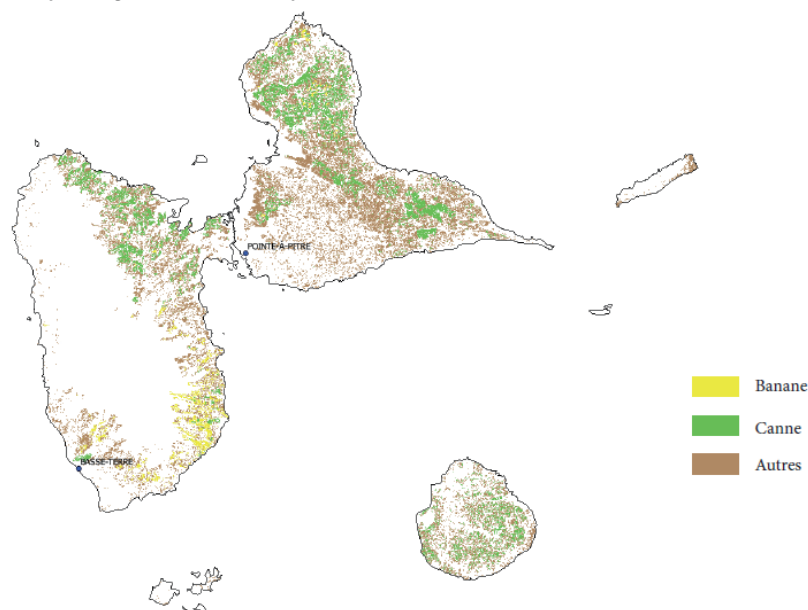
Les industries non alimentaires sont peu présentes dans le Nord Grande-Terre, concentrant moins de 4 % des emplois, un point de moins qu'ailleurs en Guadeloupe. L'industrie représente près de 9 % des établissements marchands non agricoles, proportion similaire au reste du département. Parallèlement, la construction concentre 8 % des emplois, comme en moyenne dans les autres EPCI de Guadeloupe, et 17 % des établissements (contre 14 %).

Le secteur tertiaire est fortement sous-représenté, que ce soit les activités d'information-communication, d'hébergement-restauration, les activités spécialisées, scientifiques et techniques et activités de services administratifs et de soutien, les activités immobilières ou encore les activités financières et d'assurance. Ces cinq secteurs d'activité concentrent moins de 10 % des emplois du Nord Grande-Terre, contre près de 20 % ailleurs dans le département. Le commerce et le transport-entreposage comptent également relativement peu d'emplois sur le territoire, au regard de la Guadeloupe. D'autres activités de service sont un peu plus présentes : les activités sportives, récréatives et de loisirs, blanchisserie-teinturerie, soins de beauté, services funéraires notamment. Les activités de commerce, transport et services divers concentrent 62 % des établissements marchands non agricoles de la CANGT, contre 68 % dans le reste du département. Pourtant, l'étalement urbain contribue souvent à créer, dynamiser et densifier les activités de service.

L'administration publique est également moins présente qu'en moyenne sur le reste du territoire guadeloupéen, avec 1 400 emplois, soit 12 % du total, contre 15 % dans

15 Un espace agricole important, occupé principalement pour la culture de la canne

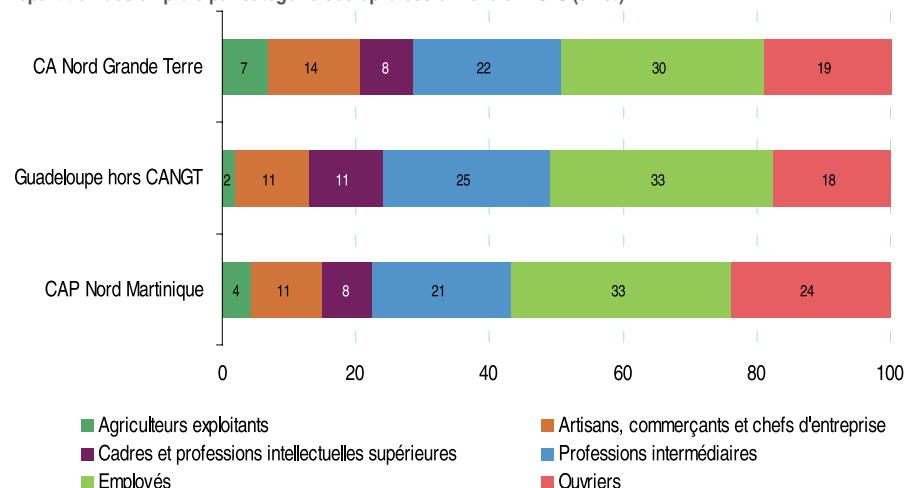
Carte des espaces agricoles de Guadeloupe



Source : Espaces agricoles numérisés 2013, DAAF Guadeloupe - Agreste Guadeloupe, 6 octobre 2015.

16 De nombreux agriculteurs exploitants et artisans, commerçants et chefs d'entreprises

Répartition des emplois par catégorie socioprofessionnelle en 2013 (en %)



Lecture : les employés concentrent 30 % des emplois au sein de la CANGT et 33 % dans le reste de la Guadeloupe
Source : Recensement de la population 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

le reste du département. C'est aussi le cas pour les activités de santé, avec moins de 600 emplois (6 % contre 8 % ailleurs en Guadeloupe). Il faut relativiser cet écart, le CHU de Pointe-à-Pitre, premier employeur de Guadeloupe, contribuant au fort niveau sur le reste de la Guadeloupe. Mais, les emplois dans le social et l'enseignement sont, eux, nombreux dans le Nord Grande-Terre. Ainsi, le secteur de l'éducation concentre 15 % des emplois de la zone (près de 1 800), cinq points de plus qu'en moyenne dans les autres EPCI du département. Avec plus de 1 000 emplois, l'hébergement médico-social et l'action sociale représentent près de 9 % du total des emplois. C'est

deux points de plus que dans le reste de la Guadeloupe, en relation avec le vieillissement de la population et le faible niveau de revenus des ménages.

Beaucoup d'emplois non salariés et quelques grands établissements concentrant l'emploi salarié

En lien avec la structure productive du territoire, les agriculteurs exploitants sont fortement surreprésentés dans le Nord Grande-Terre, concentrant 7 % des emplois, contre 4 % dans le Nord Martinique et 2 % dans le reste de la Guadeloupe (figure 16). Les artisans, commerçants et chefs d'entre-

prise sont également plus nombreux que dans les territoires de comparaison (14 % contre 11 %), en particulier les artisans. A contrario, les employés sont relativement peu présents, notamment les employés administratifs d'entreprise, en lien avec la sous-représentation des services. La CANGT se caractérise ainsi par l'importance des emplois non salariés (figure 17), en rapport avec la structure de son tissu économique. Ils représentent un quart des emplois du territoire, contre 19 % dans la CAP Nord Martinique et 17 % en moyenne dans les autres EPCI de Guadeloupe. Parallèlement, la précarité est plus importante chez les salariés : seuls 77 % des emplois salariés sont à contrat à durée indéterminée (ou titulaires de la Fonction Publique), soit 6 points de moins qu'ailleurs en Guadeloupe. A contrario, les contrats à durée déterminée et les emplois aidés sont surreprésentés.

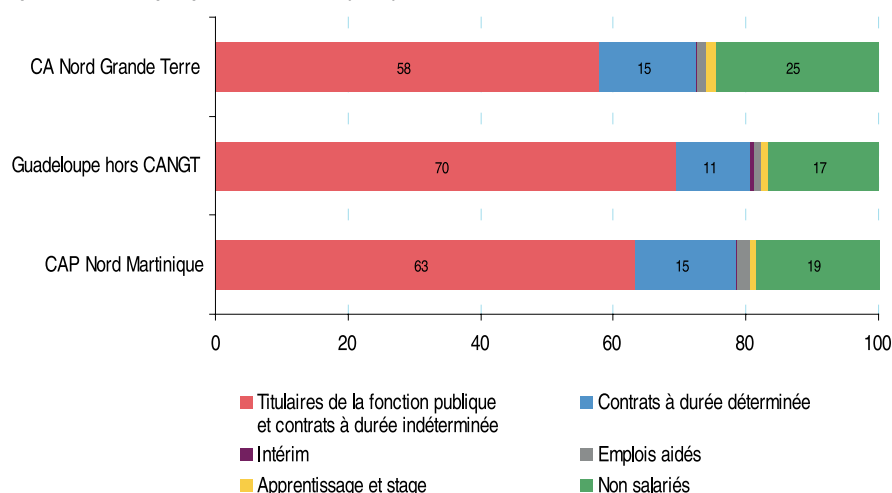
En lien avec la surreprésentation de l'emploi non salarié, près de 83 % des établissements marchands non agricoles ne comptent aucun salarié, contre 81 % dans les territoires de comparaison (figure 18). Seuls sept établissements enregistrent plus de 50 salariés au 1er janvier 2015 et environ 70 entre 10 et 49 salariés.

Si les grands établissements sont peu nombreux, ils concentrent néanmoins une part plus importante de l'emploi salarié que dans les autres territoires de Guadeloupe. Ainsi, les cinq plus grands employeurs de la sphère publique regroupent 16 % des postes du Nord Grande-Terre (figure 19). C'est sept points de plus que dans le reste du département, alors que globalement la sphère publique représente la même proportion d'emplois (37 %). Les mairies des principales communes, les collèges et les lycées composent les principaux établissements du domaine public.

Dans la sphère privée, les cinq plus grands établissements concentrent 9 % du total des postes du territoire, soit près de cinq fois plus qu'ailleurs en Guadeloupe. Cette forte proportion est portée par l'industrie sucrière Gardel ainsi que par la clinique « Les Nouvelles Eaux Marines », toutes deux situées au Moule, et qui concentrent chacune environ 3 % des postes du Nord Grande-Terre. Des associations du secteur social composent les autres plus grands établissements du domaine privé : « Karukera » (pour adultes handicapés moteur), « Vie et Jeunesse » et « Travail et Partage Services » (services à la personne). Cette forte concentration de l'emploi salarié de la sphère privé fait peser un risque sur l'économie, notamment de par la nature des ac-

17 Une forte présence de l'emploi non salarié

Répartition de l'emploi par statut en 2013 (en %)



Lecture : les non salariés concentrent 25 % des emplois au sein de la CANGT et 17 % dans le reste de la Guadeloupe
Source : Recensement de la population 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

18 Les établissements sans salarié sont surreprésentés

Répartition des établissements marchands non agricoles par taille au 1er janvier 2015 (en %)

	CA Nord Grande Terre	Guadeloupe hors CANGT	CAP Nord Martinique
0 salarié (*)	82,9	81,2	81,4
1 à 9 salariés	15,5	16	16,5
10 à 19 salariés	1,0	1,6	1,3
20 salariés et plus	0,5	1,1	0,7

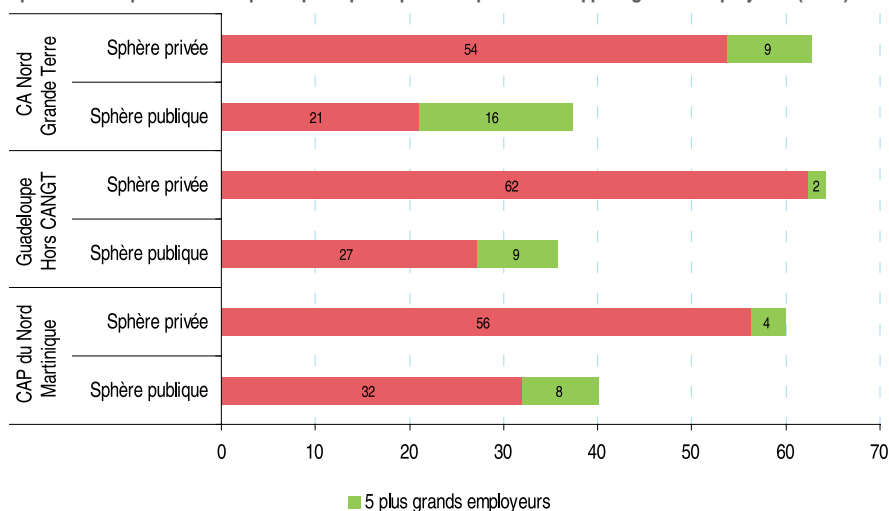
* y compris non déclarés.

Lecture : 15,5 % des établissements de la CANGT comptent entre 1 et 9 salariés.

Source : Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

19 Une forte concentration de l'emploi salarié dans les grands établissements

Répartition des postes entre sphère publique et privée et part des cinq plus grands employeurs (en %)



Lecture : la sphère privée représente 63 % des postes du Nord Grande-Terre tandis que la sphère publique en représente 37 %. Les cinq plus grands employeurs privés de la CANGT concentrent 9 % des postes et les cinq plus grands employeurs publics 16 %.
Source : CLAP 2014.

tivités.

En lien avec l'agriculture et l'industrie sucrière, des établissements de taille moyenne sont également présents dans le Nord Grande-Terre. Ainsi, le Moule abrite

deux établissements de la société Albio-ma, une centrale de cogénération à combustion hybride bagasse (résidu fibreux de la canne à sucre broyée et une centrale thermique charbon) concentrant ensemble une centaine d'emplois. Enfin, la banane-

raie Saint-Julien à Port-Louis compte près d'une quarantaine de postes.

Une industrie agroalimentaire en autonomie relative

Seuls 26 % des postes des établissements de la CANGT dépendent de centres de décision extérieurs à l'EPCI, c'est-à-dire d'entreprises dont le siège n'est pas situé dans la communauté d'agglomération. Ce taux de dépendance décisionnelle (*définitions*) est inférieur de sept points en moyenne aux autres territoires de Guadeloupe. Mais, il dépasse 50 % dans l'industrie agroalimentaire, secteur essentiel du Nord Grande-Terre, avec un taux deux fois plus élevé qu'ailleurs en Guadeloupe. Dans une moindre mesure, le secteur de l'agriculture est également plus dépendant des centres de décisions externes que dans les autres territoires de Guadeloupe (10 % contre 6 %). De plus, ces taux de dépendance décisionnelle ne tiennent pas compte des situations de dépendance économique dans lesquelles se trouvent les fournisseurs à l'égard de leurs donneurs d'ordres.

Parallèlement, le taux de contrôle (*définitions*) est légèrement plus fort dans la CANGT que dans le reste de la Guadeloupe : 8 % des salariés des entreprises ayant leur siège dans la communauté d'agglomération travaillent dans des établissements localisés hors de l'EPCI, contre 7 % dans les territoires de comparaison. C'est le signe d'une propension des entreprises locales à se développer hors de leur zone et le reflet d'un certain dynamisme entrepreneurial. Néanmoins, là encore, la situation est disparate selon les secteurs d'activité. Ainsi, ce taux de contrôle est nul pour l'agriculture. Mais, il atteint plus de 30 % dans l'industrie agroalimentaire, signe du rayonnement sur les autres territoires de ce secteur d'activité phare du Nord Grande-Terre.

Un territoire dynamique en termes de créations et de transferts d'établissements

Au sein de la communauté d'agglomération, le taux moyen de création d'établissements sur la période 2013-2015 (10,9 %) est supérieur à ceux du reste de la Guadeloupe et de la CAP Nord Martinique (*figure 20*). Il est resté relativement stable par rapport à la période 2003-2005, alors qu'il a reculé sur les territoires de comparaison. En moyenne, 520 établissements ont été créés annuellement entre 2013 et 2015, dont près de 30 % sous le statut d'auto-entrepreneur. Cette part est comparable à celle du reste de la région. Du fait de la plus

20 Un taux de création d'établissements supérieur à celui des territoires de comparaison

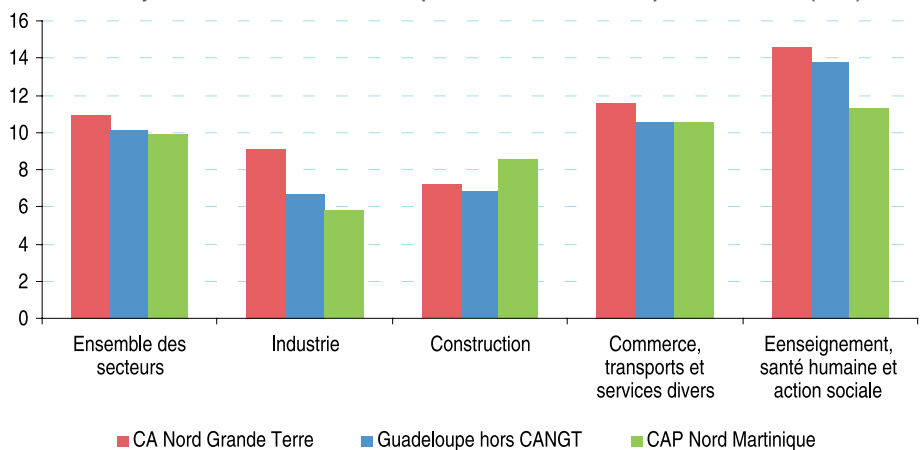
Indicateurs de création et de rotation des établissements

	CA Nord Grande Terre	Guadeloupe hors CANGT	CAP Nord Martinique
Nbre d'établissements au 01/01/2015	4 853	43 456	7 342
Nbre moyen de créations d'établissement 2013-2015	518	4 256	715
dont auto-entrepreneurs (en %)	29,6	29,3	30,5
Taux de création établissement 2013-2015 (en %)	10,9	10,1	9,9
Taux de création établissement 2003-2005 (en %)	11,1	11,1	10,5
Part des établissements de plus de 5 ans au 01/01/2015 (en %)	59,7	60,1	62,5

Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

21 Des taux de créations élevés dans tous les secteurs d'activité

Taux annuel moyen de création d'établissements par secteur d'activité sur la période 2013-2015 (en %)



Lecture : le taux de création d'établissements s'élève à 10,9 % pour la CANGT et 10,1 % pour le reste de la Guadeloupe.
Source : Insee, Répertoire des Entreprises et des Établissements, champ marchand non agricole.

22 Un emploi dynamique entre 2008 et 2013, excepté dans la construction

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 2008 et 2013 (en %)



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans la CA est au minimum 1,1 fois supérieur au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe, il est sous-spécifique si son poids est 0,9 fois moindre que celui du reste de la Guadeloupe (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique). La taille des bulles représente le poids du secteur dans la Communauté d'Agglomération. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emploi par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture : le secteur de l'enseignement est spécifique pour la CANGT, son poids est 1,5 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2013. Entre 2008 et 2013, le secteur a été dynamique (progression de 32 emplois par an) et performant (54 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).

Sources : Recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

forte création et peut-être d'une moindre survie, la part d'établissements de plus de cinq ans est plus faible ailleurs. Seuls 60 % des établissements au 1^{er} janvier 2015 ont plus de cinq ans, soit trois points de moins qu'en moyenne dans les autres EPCI de Guadeloupe.

Outre les créations, le solde des transferts d'établissements entre le Nord Grande-Terre et l'extérieur de la Communauté d'Agglomération est positif. Ainsi, les arrivées d'établissements sont supérieures aux départs en 2003-2005, comme en 2013-2015, et le solde s'est accentué entre les deux périodes (respectivement + 8 et + 21). Bien que les volumes soient faibles, le taux annuel moyen de solde des transferts est trois fois supérieur à celui du reste de la Guadeloupe (1,5 ‰, contre 0,5 ‰).

Tous les secteurs d'activité présentent des taux de création d'établissements supérieurs à ceux du reste de la Guadeloupe (figure 21). La différence est la plus marquée pour l'industrie, avec un taux de création qui atteint 9 % dans le Nord Grande-Terre, soit deux points de plus qu'ailleurs dans le département et trois points de plus que dans le Nord Martinique. Mais, comme pour tous les territoires, c'est dans l'enseignement, administration, santé, action sociale que le taux de création est le plus important (15 %). Il est le plus bas dans le secteur de la construction (7 %), seul secteur qui présente une moindre création d'établissements dans le Nord Grande-Terre que dans le Nord Martinique.

Comparés à la période 2003-2005, les taux de créations ont progressé dans l'industrie et l'enseignement, administration, santé, action sociale, alors qu'ils ont diminué dans la construction et dans le secteur du commerce, transport et services divers. Toutefois, pour ce secteur tertiaire marchand, le solde des transferts d'établissements entre le Nord Grande-Terre et l'extérieur de la communauté d'agglomération, déjà positif en 2003-2005, s'est fortement accentué en 2013-2015 : 23 arrivées d'établissements de plus que de départs, soit un taux annuel moyen de solde de 2,6 ‰, contre 0,4 ‰ dans le reste de la Guadeloupe.

Un dynamisme de l'emploi entre 2008 et 2013...

L'emploi progresse de 2,3 % par an entre 2008 et 2013 dans la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre. C'est l'EPCI de Guadeloupe où l'évolution de l'emploi est la plus favorable sur la période récente (+ 0,7 % par an en moyenne dans le

23 Des pertes d'emploi entre 1999 et 2006 dans l'agriculture, l'industrie agroalimentaire et la construction

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport au reste de la Guadeloupe entre 1999 et 2006 (en %)



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la Guadeloupe : le secteur est spécifique si son poids dans la CA est au minimum 1,1 fois supérieur au poids du secteur pour le reste de la Guadeloupe, il est sous-spécifique si son poids est 0,9 fois moindre que celui du reste de la Guadeloupe (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique). La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emploi par rapport au reste de la Guadeloupe, soit sa performance.

Lecture : le secteur de la construction est spécifique pour la CANGT, son poids est 1,2 fois plus élevé que celui du reste de la Guadeloupe en 2006. Entre 1999 et 2006, le secteur a perdu des emplois (24 emplois par an) et moins performant qu'en Guadeloupe (47 emplois de moins annuellement par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe).

Sources : Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

département).

Ce dynamisme est notamment porté par les secteurs structurants du territoire. Ainsi, l'agriculture, l'industrie agroalimentaire, l'enseignement et les « autres services » (activités récréatives et de loisirs, services à la personne, etc.), surreprésentés sur le territoire par rapport au reste de la Guadeloupe, gagnent tous des emplois (figure 22). Or, les secteurs de l'agriculture, de l'éducation et les « autres services » perdent des emplois ailleurs en Guadeloupe sur la même période. Si l'industrie agroalimentaire progresse sur le reste du département, elle est plus performante dans le Nord Grande-Terre, où elle gagne 30 emplois de plus par an par rapport à une évolution semblable au reste de la Guadeloupe.

C'est le secteur de la santé et du social qui gagne le plus d'emplois sur la période, avec un gain de 64 emplois par an. S'il connaît une augmentation dans tous les EPCI de Guadeloupe, la progression est plus forte dans le Nord Grande-Terre qu'ailleurs, avec 26 emplois supplémentaires par an comparé à une évolution semblable au reste du département. Le dynamisme de ce secteur est certainement lié au vieillissement accru de la population sur le territoire et à une forme

de précarité.

La forte hausse de l'emploi entre 2008 et 2013 s'explique également par un rattrapage de certains secteurs d'activité, du fait de l'accroissement de la population. C'est le cas du commerce, de l'administration publique, des activités financières et d'assurance, des industries non alimentaires ou encore des activités immobilières. Ces secteurs d'activité sont tous moins présents dans le Nord Grande-Terre qu'ailleurs en Guadeloupe, mais ils gagnent des emplois sur la période récente, alors qu'ils connaissent des baisses ou progressent moins dans le reste du département.

Seul le secteur de la construction perd des emplois sur la période récente (- 18 par an) et a une évolution moins favorable en Nord Grande-Terre qu'ailleurs en Guadeloupe : avec une évolution similaire, il aurait perdu 16 emplois de moins par an.

... après des pertes d'emplois entre 1999 et 2006 dans les secteurs structurant l'intercommunalité

Contrairement à la période 2008-2013, l'évolution de l'emploi dans le Nord Grande-Terre entre 1999 et 2006 a été

moins dynamique que dans le reste de l'île (+ 0,1 % par an contre + 1,9 %). L'emploi a globalement stagné, avec un recul important dans les secteurs structurants du territoire. Ainsi, l'agriculture et l'industrie agroalimentaire ont perdu respectivement 50 et 16 emplois par an (figure 23). Si l'agriculture recule sur l'ensemble de la Guadeloupe, les pertes ont été plus importantes dans le Nord Grande-Terre. Autre secteur important de la communauté d'agglomération, l'enseignement a vu ses emplois stagner sur la période, alors qu'ils progressent dans le reste du département.

Mais, le secteur qui a été le moins performant par rapport au reste de la Guadeloupe est la construction : il a perdu plus d'une vingtaine d'emplois par an, alors qu'en suivant une tendance similaire au reste du département, il en aurait gagné plus d'une vingtaine par an. La construction, qui a continué à perdre des emplois sur la période la plus récente, était un secteur surreprésenté dans le Nord Grande-Terre jusqu'en 2006 ; ce n'est plus le cas aujourd'hui.

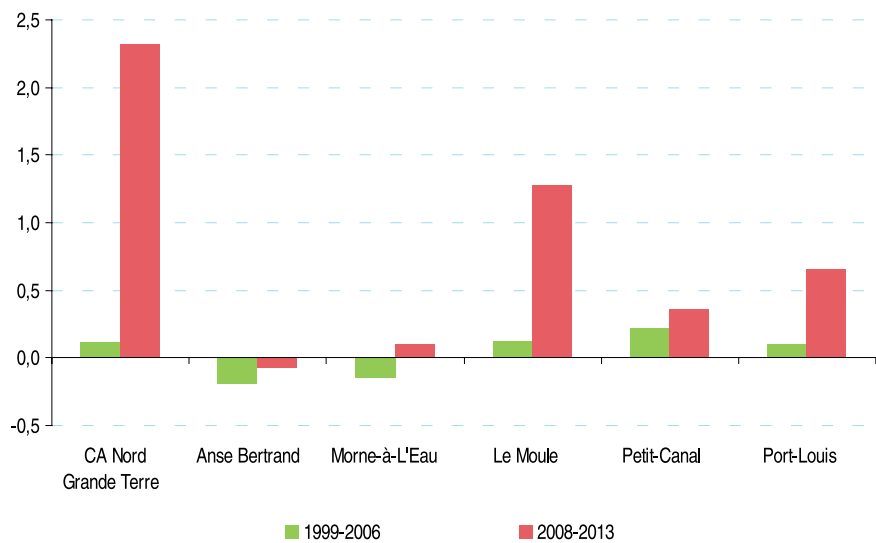
Seuls trois secteurs ont gagné des emplois entre 1999 et 2006 et ont été plus performants que dans le reste de l'île : la santé-action sociale, les services aux entreprises et le transport. Pour les deux derniers, il s'agit d'un début de rattrapage, les deux secteurs étant moins présents dans le Nord Grande-Terre qu'ailleurs en Guadeloupe. Comme sur la période la plus récente, le secteur de la santé et du social est en hausse sur l'ensemble du département, mais la progression est un peu plus forte dans la communauté d'agglomération, en lien avec la structure par âge de la population. Le commerce a également vu ses emplois progresser sur la période, mais à un moindre rythme que dans le reste de la Guadeloupe.

Le dynamisme de l'emploi porté par Le Moule, Port-Louis et Petit-Canal

La commune du Moule est le principal contributeur à la hausse de l'emploi dans la communauté sur la période récente (figure 24). En effet, entre 2008 et 2013, l'emploi y a progressé de 2,9 % par an, soit 700 emplois supplémentaires en cinq ans. Si le taux d'accroissement annuel moyen est encore plus élevé à Port-Louis (+ 6,2 %), avec 360 emplois de plus sur la période, la commune contribue à hauteur de 0,7 point à la hausse (1,3 point pour le Moule). Dans une moindre mesure, Petit-Canal porte également le dynamisme de l'emploi sur le territoire. A contrario, sur la période récente, comme entre 1999 et 2006, Anse-Bertrand et Morne-à-L'Eau connaissent une stagnation, voire une baisse de leur emploi. Cela

24 Le Moule soutient l'emploi dans la communauté du Nord Grande-Terre

Évolution annuelle de l'emploi de la CANGT entre 1999-2006 et 2008-2013 (en point de %)

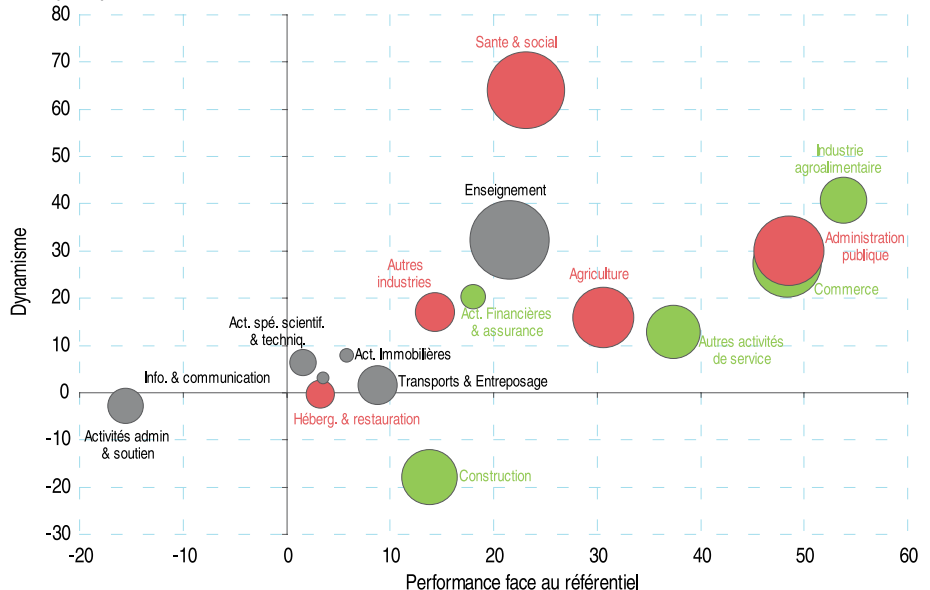


Lecture : entre 2008 et 2013, l'emploi de la communauté du Nord Grande-Terre a progressé de 2,3 % par an : Le Moule contribue positivement de 1,3 point.

Source : Recensements de la population 1999, 2006, 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

25 Un emploi dynamique entre 2008 et 2013 par rapport au Nord Martinique

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport à la CAP Nord Martinique entre 2008 et 2013 (en %)



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis de la communauté d'agglomération du Nord Martinique : le secteur est spécifique si son poids dans la CA est au minimum 1,1 fois supérieur au poids du secteur dans la CAP Nord Martinique, il est sous-spécifique si son poids est 0,9 fois moindre que dans la CAP Nord Martinique (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique).

La taille des bulles représente le poids du secteur dans la Communauté d'Agglomération étudiée en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emploi par rapport au Nord Martinique, soit sa performance.

Lecture : le secteur de la construction est spécifique pour la CANGT, son poids est 1,2 fois plus élevé que dans la CAP Nord Martinique en 2013. Entre 2008 et 2013, le secteur a perdu des emplois (18 emplois par an) mais plus performant que dans le Nord Martinique (14 emplois de plus annuellement par rapport à une évolution semblable au Nord Martinique).

Sources : Recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

s'explique pour Morne-à-L'Eau par l'extension de la péri-urbanisation qui se développe plus en seconde couronne depuis la fin des années 90.

Ainsi, en 2013, Le Moule concentre 45 % de l'emploi de la communauté, soit quatre points de plus qu'en 1999. La part de l'emploi situé à Port-Louis a également pro-

gressé, de 9 % à 12 %. À contrario Morne-à-L'Eau ne représente plus que 23 % de l'emploi de l'intercommunalité en 2013 contre 27 % en 1999, et celle de Anse-Bertrand a diminué de 9 % à 7 %.

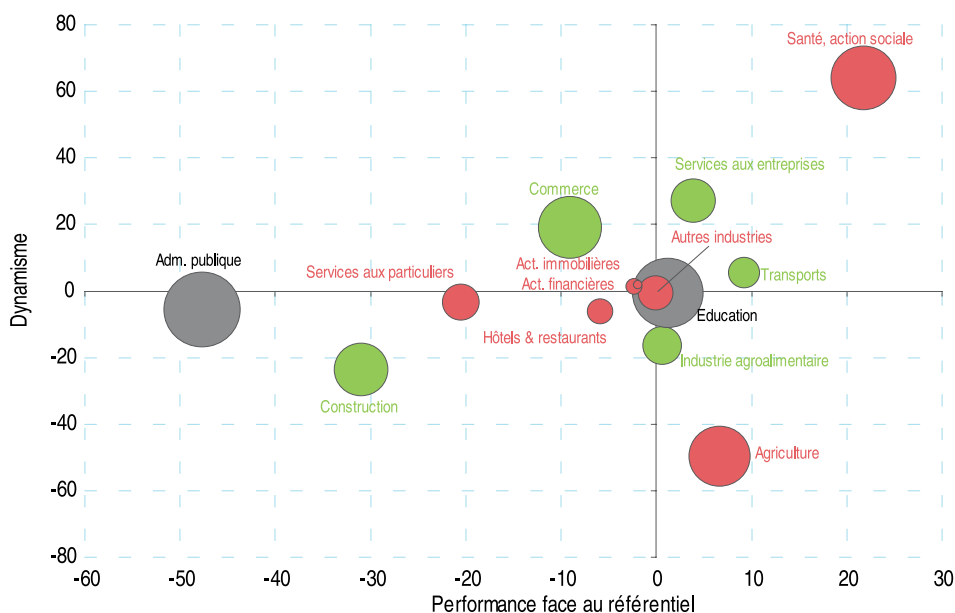
L'évolution de l'emploi est plus favorable que dans le Nord Martinique

Comparé à l'évolution de l'emploi dans la Communauté d'Agglomération Pays Nord Martinique, le dynamisme du Nord Grande-Terre entre 2008 et 2013 est encore plus marqué (figure 25). Seul le secteur des activités administratives et de soutien (incluant le travail intérimaire) a été moins performant que dans le Nord Martinique : il perd en moyenne quinze emplois par an dans le Nord Grande-Terre, alors qu'il en aurait perdu seulement trois par an avec la même tendance que celle observée dans le Nord Martinique.

Le secteur de la construction, malgré une perte d'emplois, est également plus performant que dans le Nord Martinique sur la période 2008-2013, alors que ce n'était pas le cas entre 1999 et 2006 (figure 26). Quant à l'agriculture, bien que plus présente dans le Nord Martinique, elle évolue également plus favorablement dans le Nord Grande-Terre entre 2008 et 2013, comme entre 1999 et 2006. ■

26 Dynamisme de la santé-action sociale entre 1999 et 2006

Dynamisme et performance sectoriels (selon l'emploi) par rapport à la CAP Nord Martinique entre 1999 et 2006 (en %)



Note : la couleur des bulles indique la spécificité des secteurs de l'agglomération étudiée vis-à-vis du reste de la communauté d'agglomération du Nord Martinique : le secteur est spécifique si son poids dans la CA est au minimum 1,1 fois supérieur au poids du secteur dans la CAP Nord Martinique, il est sous-spécifique si son poids est 0,9 fois moindre que dans la CAP Nord Martinique (vert : spécifique ; rouge : sous-spécifique ; gris : moyennement spécifique).

La taille des bulles représente le poids du secteur dans la Communauté d'Agglomération étudiée en fin de période. La position des bulles selon l'axe vertical indique l'évolution annuelle de l'emploi dans le territoire étudié, soit son dynamisme. L'axe horizontal indique le gain ou la perte d'emploi par rapport au Nord Martinique, soit sa performance.

Lecture : le secteur de la construction est spécifique pour la CANGT, son poids est 1,2 fois plus élevé que la CAP Nord Martinique en 2006. Entre 1999 et 2006, le secteur a perdu des emplois (24 emplois par an) et moins performant que dans le Nord Martinique (31 emplois de moins annuellement par rapport à une évolution semblable à la CAP du Nord Martinique) (pas clair).

Sources : Recensements de la population 1999 et 2006 (exploitations complémentaires au lieu de travail).

Des signes de fragilité sociale mais peu de logements locatifs sociaux

Entre 2008 et 2013, le nombre de ménages augmente du fait de la forte croissance démographique et de la diminution du nombre de personnes par ménage. Les couples avec enfants, bien qu'en baisse, restent plus nombreux que dans le reste du département, tandis que les personnes seules sont sous-représentées malgré le fort vieillissement. Près de six habitants sur dix sont couverts par au moins une prestation versée par la Caisse d'Allocation Familiale (CAF). Toutefois, le Nord Grande-Terre compte peu de logements sociaux et une prédominance de propriétaires occupants. Leur niveau de confort progresse mais reste en deçà du reste de la Guadeloupe. Le taux de vacance est élevé, les nombreux logements neufs avec plus de confort se substituant parfois aux plus anciens.

Audrey Naulin, Gérald Servans

Les couples avec enfants diminuent, mais restent nombreux

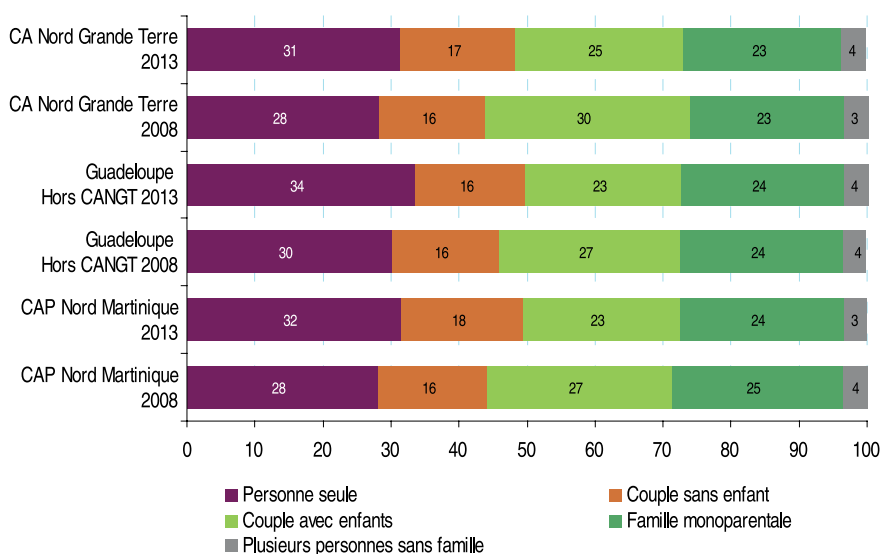
En 2013, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre compte 23 800 ménages (*définitions*), soit 2 200 de plus qu'en 2008. Outre la croissance démographique, la diminution du nombre de personnes par ménage explique cette forte augmentation (+ 2 % par an). La taille moyenne des ménages est passée de 2,62 personnes à 2,44 personnes par ménage entre 2008 et 2013. Cette taille reste néanmoins plus importante que dans les territoires de comparaison : 2,34 dans le reste de la Guadeloupe et 2,40 dans la CAP Nord Martinique en 2013.

La composition familiale des ménages explique cette plus grande taille des ménages. En 2013, un quart des ménages du Nord Grande-Terre est constitué d'un couple avec enfant(s), deux points de plus que dans les territoires de comparaison (*figure 27*). Parmi les couples avec enfant(s), ceux avec un seul enfant de moins de 25 ans sont sous-représentés (33 % des couples avec enfant(s), soit quatre points de moins qu'ailleurs en Guadeloupe). D'autre part, le poids des familles monoparentales stagne autour de 23 % (*figure 28*) et celui des couples sans enfant augmente très légèrement. Les familles (*définitions*) représentent 68 % des ménages en 2013.

Parallèlement, les personnes seules sont moins nombreuses que dans le reste du département, représentant 31 % des ménages (contre 34 %), malgré un vieillissement accru de la population. En fait, ce sont les ménages d'une seule personne de moins de 65 ans qui sont peu nombreux : 18 % des ménages, contre 22 % ailleurs en Guadeloupe. Parmi les 65 ans et plus, 2,1 % vivent dans une communauté (maison de retraite, etc.)

27 Un ménage sur quatre est un couple avec enfant(s) en 2013

Répartition des ménages selon leur composition en 2008 et 2013 (en %)



Sources : Recensements de la population 2008 et 2013 (exploitations complémentaires).

en 2013, contre 1,4 % ailleurs en Guadeloupe. Toutefois, comme partout, les personnes seules sont en hausse (+ 3 points en cinq ans), tandis que les couples avec enfant(s) diminuent fortement (- 5 points en cinq ans).

Une relative fragilité sociale des ménages

La CANGT compte 14 400 allocataires de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) en 2015. Leur nombre a augmenté d'environ 4 % en cinq ans, comme dans le reste de la Guadeloupe.

En 2015, 58 % des habitants du Nord Grande-Terre sont couverts par au moins une prestation versée par la CAF (*figure 29*), soit 33 400 personnes, dont

15 000 enfants. Ce taux de couverture est également similaire à celui observé dans le reste de la Guadeloupe. Il a diminué de cinq points entre 2010 et 2015, soit une baisse plus importante qu'ailleurs dans le département (deux points de moins en moyenne).

La situation est hétérogène entre les communes de la Communauté d'Agglomération. Port-Louis et Le Moule sont les communes présentant les plus hauts taux de couverture. A contrario, seuls 46 % des habitants de Anse-Bertrand sont couverts par une prestation de la CAF en 2015 ; cette proportion ayant diminué de dix points en cinq ans dans la commune.

En 2014, 24 % de la population du Nord Grande-Terre est couverte par le RSA socle non majoré, considéré comme un minima

social (figure 30). C'est deux points de plus que dans le reste de la Guadeloupe et la même proportion que dans la CAP Nord Martinique. De même, la part de la population vivant avec un bas revenu (52 %, comme dans la CAP Nord Martinique) est nettement plus forte que dans le reste de la Guadeloupe (47 %). Les prestations perçues représentent plus de 75 % des revenus pour 51 % des allocataires CAF, alors que cette proportion est de 50 % dans le reste de la Guadeloupe et de 49 % dans la CAP Nord Martinique. Les indicateurs de fragilité sociale sont donc légèrement plus défavorables dans le Nord Grande-Terre que dans les territoires de comparaison.

Parmi les 10 000 allocataires à bas revenus de la Communauté d'Agglomération (22 000 allocataires), 39 % sont des familles monoparentales. Elles sont moins nombreuses parmi les allocataires à bas revenu du Nord Grande-Terre que dans les territoires de comparaison (41 %), en lien avec leur moindre présence dans la population. Il en est de même pour les personnes seules, également sous-représentées. A contrario, les familles nombreuses, avec au moins trois enfants, sont relativement nombreuses, représentant 11 % des allocataires à bas revenus. De plus, seuls 16 % des ménages allocataires à bas revenus du Nord Grande-Terre perçoivent une aide au logement et vivent en HLM. C'est six points de moins que dans le reste de la Guadeloupe et deux points de moins que dans la CAP Nord Martinique. Cette faible proportion est liée à la moindre implantation des logements sociaux sur le territoire.

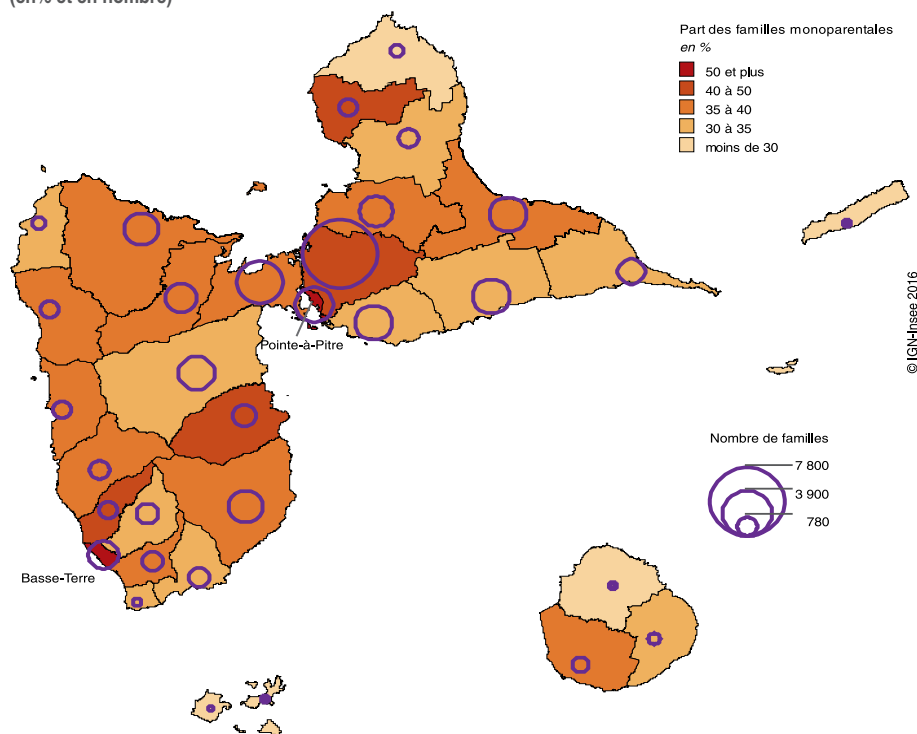
En volume, de nombreux foyers fiscaux imposable se retrouvent concentrés autour des zones urbaines (figure 31). Pour autant, la répartition par commune reste dans son ensemble homogène sur le territoire. Moins d'un foyer sur quatre est imposable sur la Communauté d'Agglomération, exception faite de la commune de Port-Louis (moins d'un foyer sur cinq).

De nombreux propriétaires, peu de logements sociaux

En 2013, seuls 8 % des ménages de la CANGT vivent dans un logement HLM, soit deux fois moins que dans le reste de la Guadeloupe et quatre points de moins que dans le Nord Martinique (figure 32). Cette proportion est toutefois en forte hausse : elle a doublé depuis 1999. Selon le Répertoire du Parc Locatif Social, le Nord Grande-Terre compte près de 3 280 logements publics au 1^{er} janvier 2014, suite à une augmentation de ce volume de 19 % en deux ans, contre

28 Une répartition hétérogène des familles monoparentales

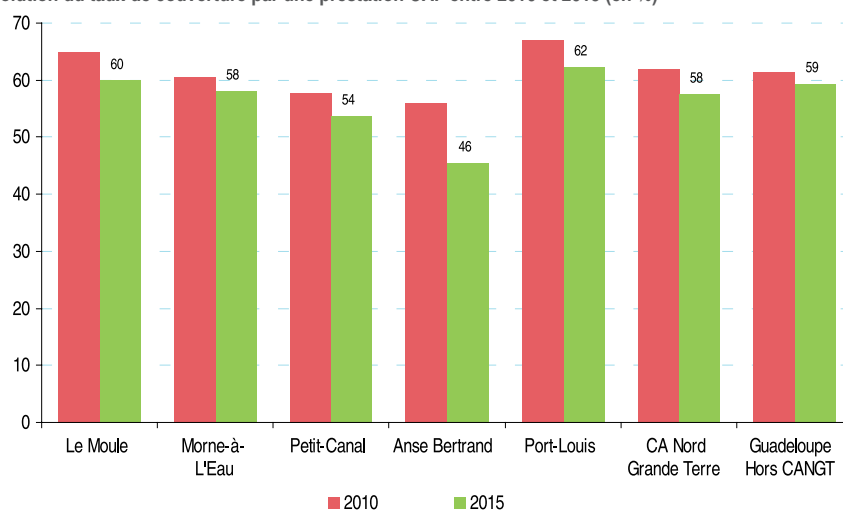
Part des familles monoparentales et effectif de l'ensemble des familles par commune en 2013 (en % et en nombre)



Sources : Recensement de la population 2013 (exploitation complémentaire).

29 58 % de la population est couverte par une prestation CAF

Évolution du taux de couverture par une prestation CAF entre 2010 et 2015 (en %)



Sources : CNAF ; Insee, Recensements de la population.

Trois types de prestations sont versées par la CAF : les prestations liées à la famille, les prestations liées au logement et les minimas sociaux

Les minimas sociaux visent à assurer un revenu minimal à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité. Ce sont des prestations sociales non contributives, c'est-à-dire versées sans contrepartie de cotisations. Il existe le RSA qui vise à lutter contre les exclusions et qui remplace le RMI depuis 2011, l'allocation aux adultes handicapés (AAH) et le revenu de solidarité (RSO), spécifique aux départements d'Outre-mer.

Le RSA, mis en place le 1^{er} juin 2009 en métropole et le 1^{er} janvier 2011 dans les DOM, s'inscrit dans une politique d'insertion professionnelle des personnes en difficulté. Il garantit un supplément de revenu aux personnes sans ressources ou à faibles revenus d'activité. C'est une prestation dégressive cofinancée par le département et l'État. La part financée par le département est appelée RSA socle et fait partie des minimas sociaux. Le RSA activité, part financée par l'État, n'est pas considéré comme un minime social. Cette prestation se substitue au RMI, à l'API, aux dispositifs d'intéressement liés à ces deux prestations, aux dispositifs liés aux contrats (CI-RMA et CAV) et aux expérimentations RSA (sauf conditions particulières).

+ 4 % dans le reste du département. Près de 44 % des logements publics de l'EPCI sont de type individuel, contre 21 % dans les autres communes de la région. Mais le taux de vacance de ce parc est élevée et en hausse : 13 % des logements sont vacants au 1^{er} janvier 2014, contre 11 % en 2013, et environ 5 % ailleurs en Guadeloupe les deux années. Parallèlement, la mobilité a diminué, avec 8 % des logements ayant fait l'objet d'une mobilité en 2014, contre 10 % en 2013.

Outre la faiblesse du parc social, le Nord Grande-Terre se caractérise par la rare présence en général du parc locatif. Ainsi, seuls 15 % des ménages sont locataires d'un logement vide non HLM, soit sept points de moins qu'ailleurs en Guadeloupe. A contrario, 72 % des résidences principales sont occupées par leurs propriétaires, soit quatorze points de plus que dans le reste du département et onze points de plus que dans la CAP Nord Martinique. Comme dans les territoires de comparaison, cette proportion de propriétaires occupants est cependant en baisse depuis 1999, où elle atteignait 77 %.

Un assainissement et des éléments de confort moins répandus qu'ailleurs en Guadeloupe

Malgré une part plus importante de ménages propriétaires et vivant en maison individuelle, la proportion de ménages possédant une voiture n'est pas plus importante que dans le reste du département (*figure 33*). 31 % des ménages de la CANGT ne possèdent pas de voiture, comme ailleurs en Guadeloupe, malgré la situation périphérique de cet EPCI et le nombre important de personnes travaillant sur Cap Excellence. Cela peut être le signe qu'une partie de la population est en situation précaire (l'accès et la détention d'un véhicule serait incompatible avec leurs revenus) ou plus en âge de conduire.

De même, le confort de leur logement, bien qu'en progression, reste plus limité qu'en moyenne dans le reste du département et, ce, malgré le taux important de propriétaires. Ainsi, en 2013, seuls 55 % des ménages du Nord Grande-Terre possèdent l'eau chaude dans leur logement. C'est quatorze points de moins qu'ailleurs en Guadeloupe. De même, seuls 28 % disposent du tout à l'égout, contre 40 % dans le reste du département. Néanmoins, ces proportions progressent fortement et la quasi-totalité des ménages sont équipés de baignoire ou douche et de WC à l'intérieur de leur logement et de l'électricité. De plus, les chauffe-eau solaires et les climatisations

30 52 % de la population vit avec un bas revenu

Indicateurs de fragilité sociale et caractéristiques des allocataires à bas revenus en 2014

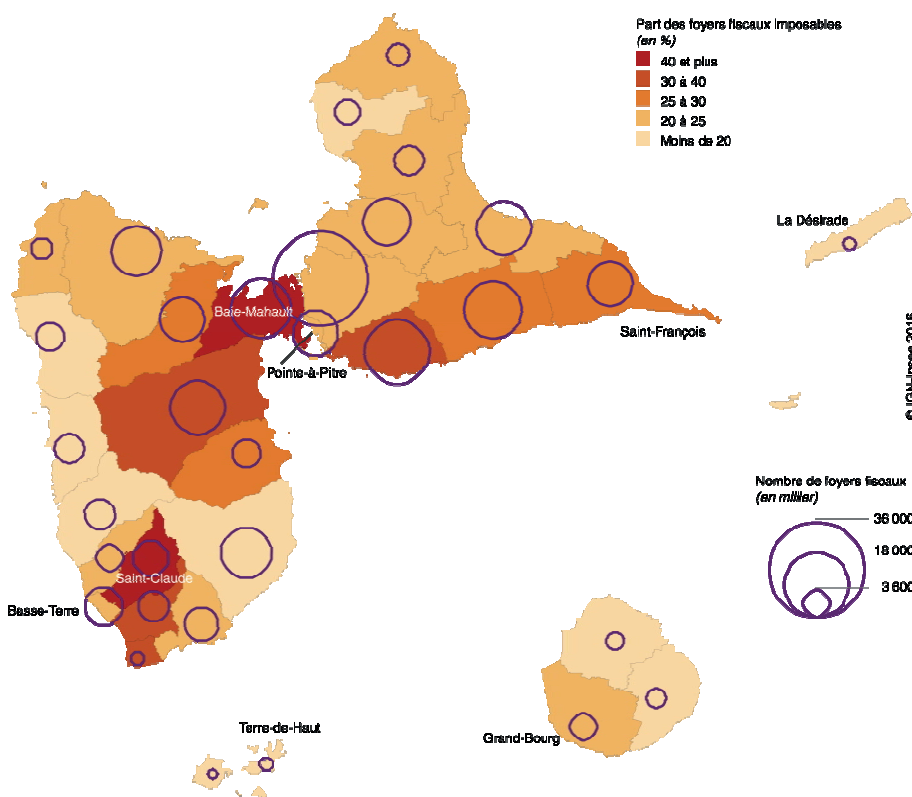
	CA Nord Grande Terre	Guadeloupe hors CANGT	CA Nord Martinique
Population couverte par le RSA socle non majoré	9 985	57 541	16 624
Part de la population couverte par le RSA socle non majoré (en %)	24	22	24
Population couverte par l'allocation adulte handicapé (AAH)	1 819	9 375	2 588
Part de la population couverte par l'AAH (en %)	4	4	4
Part des allocataires Caf avec prestations > 75% du revenu (en %)	51	50	49
Population vivant avec un bas revenu	21 981	124 441	36 370
Part de la population vivant avec un bas revenu (en %)	52	47	52
Nombre d'allocataires à bas revenus	10 084	58 590	17 610
Part de moins de 30 ans (en %)	16	17	17
Part de personnes seules (en %)	43	44	45
Part de familles monoparentales (en %)	39	41	41
Part de familles nombreuses (3 enfants ou plus) (en %)	11	11	10
Part percevant une aide au logement et vivant en HLM (en %)	16	22	18

Lecture : un allocataire à bas revenus est, au sens des fichiers Caf, un allocataire dont le revenu par unité de consommation, appréhendé à partir des dernières ressources connues via les fichiers des Caf, est inférieur au seuil de bas revenus. Le seuil de bas revenus s'établit à 1 028 euros par UC pour les revenus de l'année 2013 (donc pour les allocataires au 31 décembre 2014). Il correspond à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation (ensemble des ressources du foyer : revenus d'activité, revenus de remplacement, prestations sociales, etc.) avant impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, CSG non déductible, CRDS et prime pour l'emploi) observés au niveau national.

Source : Insee, Recensement de la population 2013 (exploitation principale et complémentaire) ; CNAF 2014, eram 2015.

31 Une répartition homogène des foyers fiscaux imposables

Répartition des foyers fiscaux et part des foyers fiscaux imposables en Guadeloupe en 2013 (en million et en %)



Source : DGFIP ; Insee, Recensement de la population 2013.

sont aussi répandues qu'ailleurs en Guadeloupe, chez respectivement 18 % et 43 % des ménages. Ces éléments sont à mettre en perspective. La notion de confort est relative aux individus et dépend aussi de la nature des infrastructures publiques mises à disposition. Les disparités d'appréciations sont plus grandes sur un territoire d'origine rural.

Un parc récent, une vacance importante notamment dans l'ancien

La part des résidences principales dans le parc de logements est relativement stable. Elles représentent 77 % du parc immobilier d'habitat de la CANGT, proche de la moyenne guadeloupéenne (*figure 34*). Cette proportion est inférieure à celle observée dans le Nord Martinique, où les résidences secondaires sont très peu nombreuses, représentant 3 % du parc, soit deux fois moins que dans le Nord Grande-Terre.

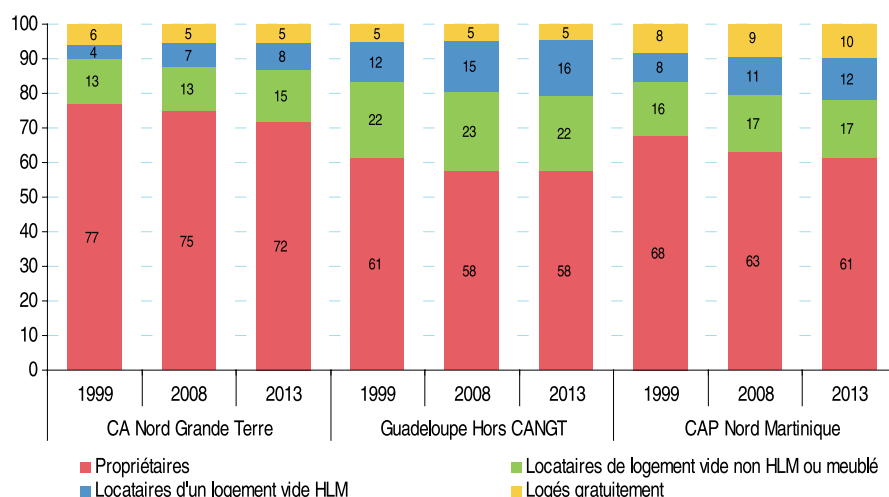
La CANGT se caractérise également par une vacance relativement importante. Elle concerne 17 % des logements, contre 14 % dans le reste du département. Les communes les plus touchées par la vacance sont Port-Louis, Morne-à-l'Eau et Petit-Canal, où elle concerne respectivement 24 %, 22 % et 18 % des logements. Elle est plus limitée à Anse-Bertrand (11 %) et au Moule (14 %) en rapport avec le dynamisme démographique. Néanmoins, cette dernière, compte tenu de sa taille, concentre trois logements vacants de la Communauté d'Agglomération sur dix.

La forte augmentation de l'offre de logements sur le territoire (+ 2 900 logements en cinq ans), plus importante que la hausse du nombre de ménages (+ 2 200) peut expliquer l'importance du taux de vacance. En effet, il peut exister un effet de substitution des logements anciens, de confort moindre, au profit de logements plus récents, ce qui induit une augmentation de la vacance structurelle. Ainsi, le parc de résidences principales de la Communauté d'Agglomération est récent : 54 % des logements ont été construits depuis 1991 contre 47 % pour le reste de la Guadeloupe. Le taux de vacance est particulièrement élevé pour les logements anciens : il atteint 23 % pour les logements datant d'avant 1945, contre 15 % pour les logements achevés entre 1991 et 2005.

La structure de l'économie, la composition sociale et le vieillissement de la population notamment exposent le territoire au développement de situations de précarité. ■

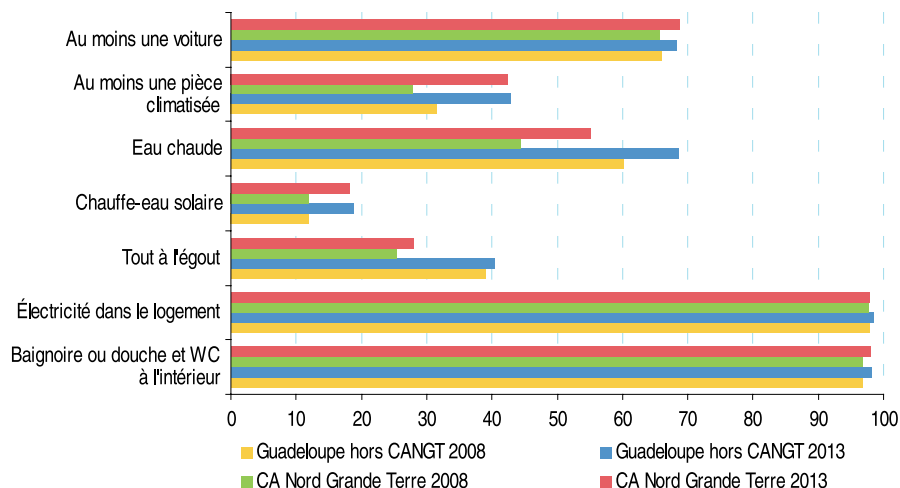
32 Seuls 8 % des ménages sont locataires HLM

Évolution de la répartition des résidences principales selon le statut d'occupation (en %)



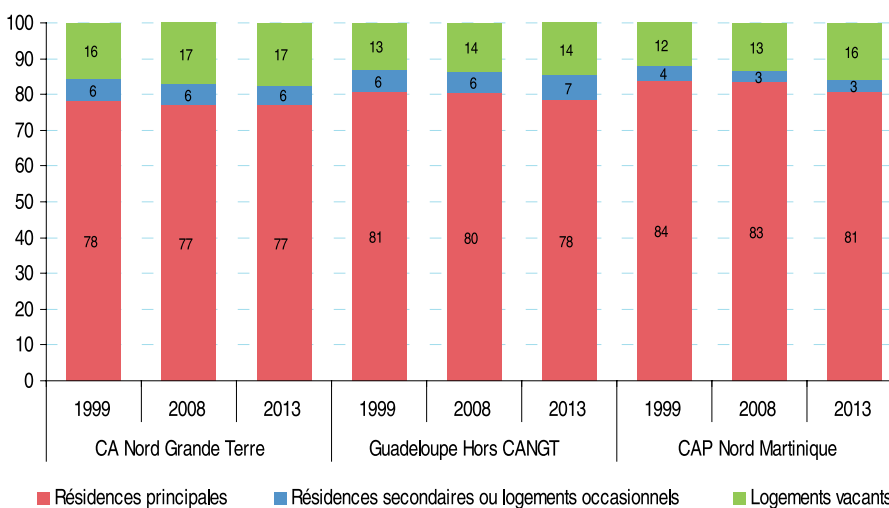
33 Les conditions de logement des ménages s'améliorent

Part des résidences principales possédant un élément de confort par type (en %)



34 17 % des logements sont vacants

Évolution de la répartition des logements selon la catégorie de logements (en %)



Définitions

Demandeurs d'emploi en fin de mois

Les demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) sont les personnes inscrites à Pôle Emploi et ayant une demande en cours au dernier jour du mois.

Catégorie A : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Catégorie B : tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (78 heures ou moins au cours du mois)

Famille

Une famille, au sens du recensement de la population, est la partie d'un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée : soit d'un couple vivant au sein d'un ménage sans enfant, soit d'un couple vivant au sein d'un ménage avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ; soit d'un adulte isolé avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Indice de vieillissement

L'indice de vieillissement rapporte la population de 65 ans et plus à la population de moins de 20 ans.

Ménage

Un ménage, au sens du recensement de la population, désigne l'ensemble des personnes qui partagent la même résidence principale, sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté. Un ménage peut être constitué d'une seule personne. Il y a égalité entre le nombre de ménages et le nombre de résidences principales.

Migrations résidentielles

Les migrations résidentielles sont les changements de lieu de résidence. La résidence antérieure est celle au 1er janvier un an auparavant. Les flux migratoires concernent uniquement les échanges entre la zone d'étude et le reste de la France (France hexagonale + DOM). Les enfants de moins de un an n'étant pas nés à la date de référence de la résidence antérieure, ils ne sont pas inclus dans la population susceptible d'avoir migré.

Sphères, présentielle et non présentielle (ou productive)

La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non présentielle (ou productive), permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Taux de dépendance décisionnelle

Le taux de dépendance décisionnelle est le rapport entre les postes des établissements implantés dans la zone dépendant de centres de décision extérieurs à cette zone et le total des postes de la zone. Ce taux est compris entre 0 et 100 %.

Taux de chômage

Le taux de chômage est le rapport entre le nombre de chômeurs et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage) parmi les 15-64 ans.

Taux de contrôle

Le taux de contrôle est le rapport entre les postes hors de la zone (en pratique limités à la France) contrôlés par des centres de décision internes à la zone et le total des postes contrôlés par les centres internes à la zone. Ce taux est compris entre 0 et 100 %.

Taux d'emploi

Le taux d'emploi est le rapport entre le nombre de personnes ayant un emploi et la population totale parmi les 15-64 ans.

Taux d'activité

Le taux d'activité est le rapport entre le nombre de personnes en activité (emploi ou chômage) et la population totale parmi les 15-64 ans.

Sources et méthodes

L'Insee Antilles-Guyane, la Préfecture et la Région réalisent, dans le cadre d'un partenariat, des diagnostics pour chacun des six EPCI de Guadeloupe. Ils visent à mettre en évidence les caractéristiques du territoire, sous les angles économiques et sociodémographiques.

Les résultats sont majoritairement issus de l'exploitation du kit Synthèses Locales version 16.2 de l'Insee. Les principales sources sont :

- Recensements de la population (exploitations principale et complémentaire),
- État civil,
- Sirène,
- DADS,
- CLAP,
- CNAF.

Bibliographie

- Dans les DOM, l'activité et l'emploi stagnent depuis dix ans, Insee Analyses – n° 4 – avril 2015.
- Le tourisme à la Guadeloupe, IEDOM – note n° 305 – janvier 2015.
- Un emploi sur cinq dans les fonctions métropolitaines en Guadeloupe, Insee Analyses – n° 3 – janvier 2015.
- L'économie sociale en Guadeloupe, Insee Dossier – n° 3 – janvier 2015.
- Érosion de la population entre 2007 et 2012 en Guadeloupe, Insee Dossier – n° 4 – décembre 2014.
- Les comptes économiques de la Guadeloupe en 2013, Comptes économiques rapides pour l'Outre-mer N° 23 – octobre 2014.
- Le noyau dur de la population active aux Antilles Guyane, Insee Analyses – n° 1 – juin 2014.
- Performances économiques et financières des entreprises guadeloupéennes sur la période 2002-2010, IEDOM – note n° 270 – juin 2014.
- Déplacements domicile-travail - Des déplacements domicile-travail en hausse en Guadeloupe. Insee Flash Guadeloupe N° 44 - juin 2016.

Coordinateur	Direction interregionale des Antilles et de la Guyane
---------------------	---

Directeur de publication	Yves Calderini
---------------------------------	----------------

Rédactrice en chef	Béatrice Celeste
---------------------------	------------------

Rédactrice adjointe	Maud Tantin-Machecler
----------------------------	-----------------------

Auteurs	Audrey Naulin, Gérald Servans
----------------	-------------------------------

Mise en page	Typhenn Ladire
---------------------	----------------

Secrétariat de rédaction	Maud Tantin-Machecler
---------------------------------	-----------------------

Insee Dossier

Guadeloupe

Nord Grande-Terre : une expansion urbaine, une identité rurale

Créée en 2014, la Communauté d'Agglomération du Nord Grande-Terre (CANGT) regroupe cinq communes aux caractéristiques et trajectoires distinctes que sont Le Moule, Morne-à-l'Eau, Petit-Canal, Port-Louis et Anse-Bertrand. Elle reste la communauté d'agglomération la moins peuplée de l'île avec 58 400 habitants. Elle s'étend sur 334 km² pour une densité de 177 habitants/km. Elle connaît pourtant une évolution démographique importante résultant de la densification urbaine de la Communauté de Cap Excellence et du dynamisme de la commune du Moule. Mais bien qu'attractive, elle demeure une zone principalement rurale avec un niveau de formation encore en retrait, un marché de l'emploi peu dynamique et connaît un vieillissement notable de sa population. Son tissu économique est porté par l'industrie sucrière et l'agriculture, où cohabitent quelques grands établissements, concentrant l'emploi salarié avec de nombreux établissements sans salarié. Des signes de fragilité sociale sont relevés malgré de nombreux propriétaires sur le territoire.

Dossier n° 11
Mars 2017

ISSN 2416 - 8394
ISBN 978 2 11 0631763

Service Territorial de Guadeloupe
Rue des Bourgainvilliers
97102 Basse-Terre Cedex

Directeur de la publication :
Yves CALDERINI

Rédacteur en chef :
Béatrice CELESTE

Rédactrice en chef adjointe :
Maud TANTIN - MACHECLER

Mise en page :
Typhenn LADIRE

© INSEE - 2017

